



L'Eglantier Asbl

Rapport d'activité
2023



Table des matières

1. Avant-propos	3
2. L'équipe sociale	5
3. L'Antenne « Femme, couple et violence »	23
4. Travail spécifique à la psychologue enfant de l'Antenne.....	27
5. L'équipe d'accompagnement des adultes.....	29
6. L'équipe enfants	32
7. Unité Mobile.....	36
8. La Ressourcerie La Fol'Fouille.....	37

1. AVANT-PROPOS

L'Eglantier est une ASBL qui, en 2023, a fêté ses 45 ans.

Elle a pour but d'accueillir et/ou héberger des femmes, avec ou sans enfant, connaissant des difficultés, ou victimes violence conjugale et intrafamiliale.

Ce qui fait de notre structure, une référence dans le secteur, c'est que celle-ci a su saisir, au fil des années, de nombreuses opportunités et user de ses ressources internes pour accomplir au mieux sa mission.

Comme toute structure évoluant dans un milieu social, avec une population fragilisée et qui amène de nombreux défis, L'Eglantier a traversé une période plus complexe.

En effet, tel un navire, il a fallu voguer sur une mer agitée. Bateau, sans capitaine durant plusieurs mois, l'équipe a dû faire preuve d'adaptabilité pour garder le cap. Nous pouvons être fiers de nos membres qui s'investissent quotidiennement.

En juillet, notre pôle "Antenne" ainsi que l'équipe sociale ont emménagé dans un nouveau bâtiment, situé rue de la Croix 54 à Braine-l'Alleud, acquis en 2020 et entièrement rénové. C'est une chance pour les professionnels ainsi que pour les personnes accueillies qui bénéficient d'espaces adaptés et fonctionnels.

Un nouvel appartement supervisé, situé dans ce même bâtiment, a également vu le jour. Celui-ci permet à différentes hébergées et/ou famille, de, petit à petit, retrouver leur autonomie, avant un départ de la Maison d'accueil.

Nous terminons cette année 2023, avec une équipe ayant connu un renouvellement parmi ses membres et prête à démarrer 2024 de façon positive.

Nos projets fleurissent afin d'apporter toujours plus et de permettre à l'ASBL de se développer davantage. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur nos pouvoirs subsidiants et donateurs, sans qui nos trois pôles ne pourraient pas fonctionner.

La Fol'Fouille est un pôle essentiel de notre ASBL. Notre Ressourcerie a su évoluer et garantir des ressources non négligeables pour nos différents services, grâce à une équipe soudée et de nombreux bénévoles qui travaillent dans l'ombre.

Nos priorités pour 2024 seront de se former davantage, d'être actif et de rester une référence dans le secteur ainsi que d'offrir à la Maison d'accueil une rénovation progressive pour le bien-être des femmes et enfants accueillis.

Dans ce rapport, vous pourrez lire l'ensemble des points permettant de faire le bilan de cette année de fonctionnement, mais également nos perspectives pour l'année à venir.

Bonne lecture,

LA MAISON D'ACCUEIL



MAISON D'ACCUEIL



ANTENNE
FEMME, COUPLE ET VIOLENCE

L'ANTENNE «FEMME, COUPLE ET VIOLENCE»

2. L'ÉQUIPE SOCIALE

1. QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LES PERSONNES HÉBERGÉES EN 2023

Population accueillie

Population accueillie							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	44	40	41	26	37	34	37
Enfants	27	40	35	17	35	29	30
Total	71	80	76	43	72	63	67

En 2023, nous avons accueilli 37 femmes et 30 enfants. De manière globale, par rapport à l'année 2022 nous sommes dans des chiffres relativement proches tant pour le nombre de femmes que d'enfants ainsi que le nombre total de personnes accueillies qui est de 67 en 2023 et de 63 en 2022. Sur les 30 enfants accueillis en 2023, 9 sont des garçons et 21 sont des filles. L'équilibre entre le nombre d'adultes et le nombre d'enfants est de 16 adultes pour 9 enfants sur l'année 2023. Ceci est dans l'optique d'arriver à un équilibre plus ou moins équitable entre les adultes et les enfants présents. En comparaison pour 2022, cet équilibre était de 11 adultes pour 11 enfants.

Nous pouvons constater, tout comme pour l'année 2022 et 2021, que nous avons effectué des entretiens préalables à l'accueil. Ceux-ci permettent des entrées plus rapides, et se font soit par téléphone, soit en présentiel.

En 2023, nous avons effectué 5 accueils d'urgence pour situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Nous avons également accueilli des femmes via d'autres services (police, l'Antenne, etc.).

Notons également que sur les 37 familles accueillies, 28 femmes/familles ont quitté la Maison d'accueil au moment de l'établissement de ce présent rapport d'activité, courant janvier et février 2024.

Total des nuitées

Total des nuitées							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	3979	3161	3837	3374	3172	3682	3488
Enfants	2727	3128	2953	2847	3087	2952	3033
Total	6706	6289	6790	6221	6259	6634	6521

En 2023, nous avons accueilli pour un total de 6.521 nuitées, dont 3.488 pour les femmes et 3.033 pour les enfants (983 nuitées pour les garçons et 2.050 nuitées pour les filles).

Le taux d'occupation pour 2023 est de **89,5%**. Ce chiffre est en légère baisse en comparaison avec celui de 2022 qui était de 91%. Ceci est notamment dû au fait que nous avons eu une dérogation pour travaux pour certaines de nos chambres qui n'ont donc pu être occupées.

Pour rappel, la Région Wallonne nous oblige à un respect de normes en termes d'espace et d'occupation des chambres.

Toutes les nuitées sont agréées et subventionnées. 314 nuitées se situent durant une période de dérogation, au-delà des 9 mois de séjour imposés par la Région Wallonne.

Cette demande de dérogation est introduite auprès de la Région Wallonne et fait l'objet de rencontres projets tout à fait particulières. Nous avons une baisse des dérogations depuis 2 ans, car les attributions des logements sociaux ont tout de même bien continué à se mettre en place, contrairement à l'année 2020 durant la crise sanitaire.

Les 314 nuitées avec dérogation sont expliquées par la prolongation du séjour d'une maman et de ses 3 filles en âge scolaire que nous ne voulions pas perturber, quelques semaines avant la fin de l'année scolaire. En effet les changer d'école n'avait aucun sens.

En 2023, nous avons refusé 542 personnes qui souhaitaient être accueillies en hébergement. Ce chiffre est en progression en comparaison des 518 personnes refusées en 2022. Dans les 542 refus de 2023, il y avait 521 demandes émanant de femmes seules ou femmes avec enfant(s) et 21 demandes émanant d'hommes. Cette répartition reste plus ou moins dans le même équilibre qu'en 2022 avec une légère hausse pour les demandes provenant de femmes avec ou sans enfant, où nous avons eu 497 demandes émanant de femmes seules ou femmes avec enfant(s) et 21 demandes d'hommes. Notons que, bien que la plupart des demandes soient liées de près ou de loin à des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales, les causes menant à ces demandes d'accueil sont bien plus multiples (par exemple : perte d'un logement, insalubrité d'un logement, problèmes administratifs, financiers, problèmes de parentalité avec parfois des dossiers SAJ/SPJ ouverts, etc.).

Pour la toute grande majorité, et comme constaté en 2022, ce refus est dû au manque de places disponibles ou à la non adéquation entre les places vacantes et la demande (nombre de lit(s) dans la chambre entre-autre, problèmes d'assuétudes ou de santé mentale). Nous sommes souvent confrontés à des demandes d'accueil de grandes familles. Notre infrastructure ne nous permet pas d'accueillir des femmes accompagnées de plus de 3 enfants. Nous ne disposons d'ailleurs que de 2 chambres pour ces configurations familiales. Nous sommes également confrontés de plus en plus à des demandes de personnes ayant des problèmes d'assuétudes et/ou de santé mentale pour lesquels nous ne sommes que peu adéquat d'un point de vue présence (il n'y a pas de présence physique 24h/24), mais aussi d'un point de vue outils professionnels/formations du personnel.

Voici deux graphiques reprenant les chiffres de ces demandes non satisfaites :



Violence conjugale

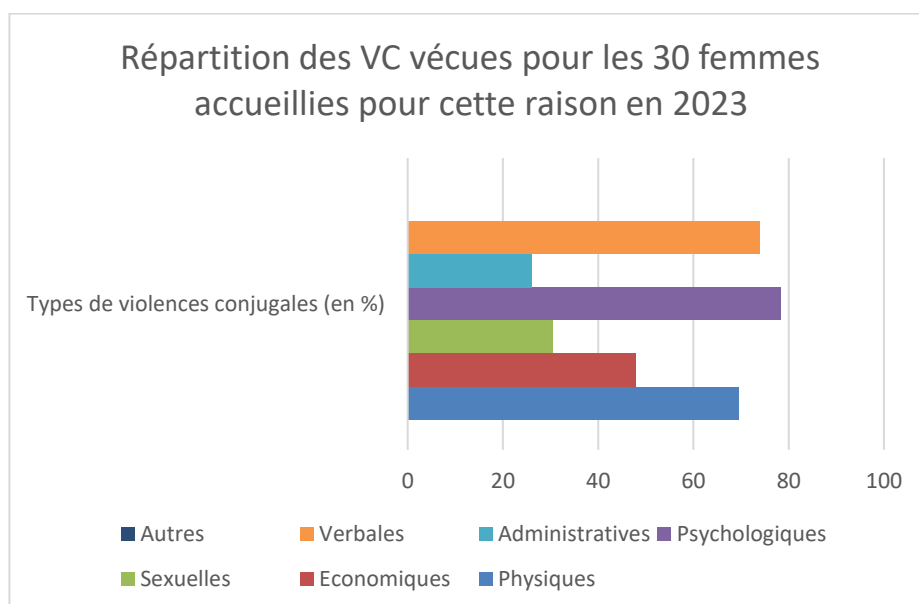
Comme chaque année, les femmes victimes de violences, qu'elles soient de types conjugales et/ou intrafamiliales, sont majoritaires à être hébergées dans la Maison d'accueil. En 2023, nous avons accueillies 30 femmes sur les 37 accueillies au total pour des raisons de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Cela représente donc 81% de la population accueillie en 2023 dans notre Maison d'accueil.

En comparaison en 2021, elles étaient 67.57 % à la présenter comme motif d'accueil et 67,64 % en 2022. Il y a donc sur une forte augmentation en 2023.

Comme nous le savons, il n'existe pas qu'un type de violences conjugales/intrafamiliales mais bel et bien plusieurs formes de celles-ci. Nous avons également accueilli 18 enfants victimes de violence (psychologique en étant témoin des violences conjugales, physique de la part du conjoint violent, ...).

Toutes les formes de violence conjugale sont présentes. Chaque femme a connu plusieurs formes de violence.

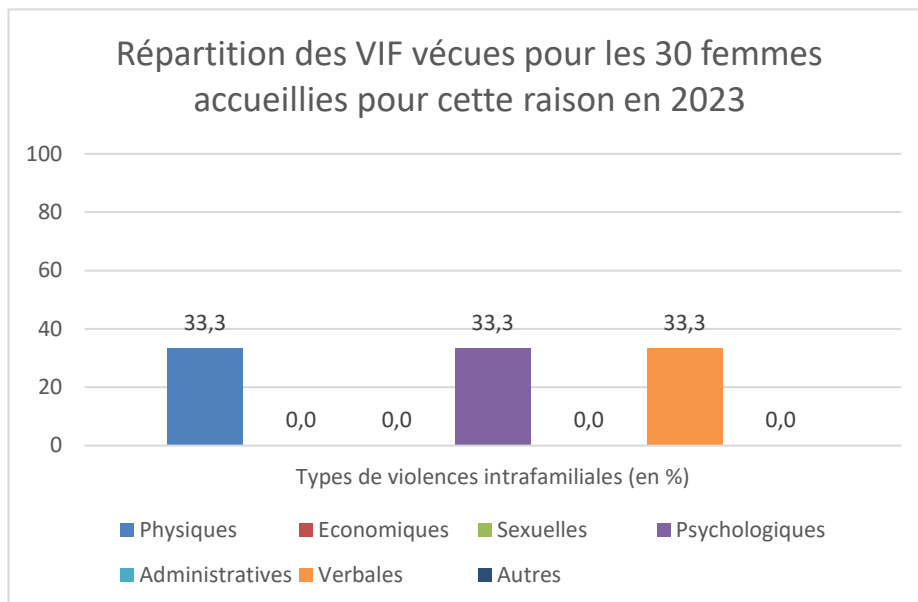
Voici deux graphiques permettant de mieux visualiser la répartition des types de violences vécues par les 30 femmes accueillies pour cette raison en 2023 :



Sur les 30 femmes hébergées pour violences de types conjugales :

- ⇒ 26 ont vécu des violences sous formes psychologiques (soit 86,66%)
- ⇒ 26 ont vécu des violences sous la forme verbale (soit 86,66%)
- ⇒ 16 ont vécu des violences sous la forme physique (soit 53,33%)
- ⇒ 12 ont vécu des violences de formes économiques (soit 40,00%)
- ⇒ 7 en ont vécu sous la forme de violences sexuelles (soit 23,33%)
- ⇒ 10 en ont vécu sous la forme de violences administratives (soit 33,33%)

Il apparait donc très clairement que les violences psychologiques, verbales et physiques sont malheureusement fortement majoritaire dans les situations de ces 30 hébergées. Suivi de près par les violences conjugales de formes économiques et sexuelles et viennent ensuite les violences sous la forme administrative.



Sur les 30 femmes hébergées pour des violences, certaines ont vécues des violences de type intrafamiliales qui contiennent elles aussi, différentes formes comme pour les violences conjugales. Voici ce qu'il en ressort plus concrètement :

- ⇒ 1 des 30 femmes a vécu des violences sous la forme psychologiques (soit 3,33%)
- ⇒ Il en est de même pour la forme verbale (3,33%)
- ⇒ 1 a vécu des violences sous la forme physique (soit 3,33%)

Moyenne de séjour (nombre de nuitées)

Moyenne des séjours (en jours)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	94,7	79	93,3	225	85,7	108,29	94,27
Enfants	101	78	80	195	88,2	101,79	101,1

Les femmes sont restées en moyenne 94 jours. L'augmentation de cette moyenne s'explique principalement par l'impact des attributions des logements sociaux qui a légèrement ralenti pendant une période de l'année 2023 (surtout fin 2022). Cela s'explique également par la complexité des situations rencontrées et donc de l'ampleur du travail effectué par l'équipe en collaboration avec les femmes/familles hébergées en 2023.

Malgré cette légère augmentation de la moyenne des séjours, nous n'avons effectué qu'une seule demande de prolongation de séjour pour une femme seule et ses 3 filles en 2023.

Nous avons par ailleurs effectué 19 accueils d'urgences.

Pour ce qui est des enfants, la moyenne des séjours est de 101 jours.

Durée des séjours

Durée des séjours (en pourcentage)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
- de 3 jours	0	3,3	4,9	0	5,3	2,9	0
3-10 jours	18,1	10	2,4	0	5,3	0	5,41
11-30 jours	18,1	16,6	29,4	11,5	10,5	11,7	13,51
1-3 mois	27,2	40	24,4	27,0	34,2	23,5	29,73
3-6 mois	15,9	16,6	14,6	11,5	34,2	52,9	43,24
6-9 mois	20,4	13,3	14,6	20,0	7,9	5,8	3,00
9-12 mois	inconnu	inconnu	0	11,5	0	2,9	5,8
12-15 mois	inconnu	inconnu	7,3	11,5	0	0	0
15-18 mois	inconnu	inconnu	2,4	0	2,6	0	0
18-21 mois (accord exceptionnel)	Inconnu	inconnu	0	7,7	0	0	0

Comme on peut le constater, les séjours de courte durée sont peu nombreux (5,41% pour les 3-10 jours et nul pour les très courts séjours).

Les séjours de moins de 31 jours sont en légère augmentation mais ne dépassent toutefois pas les 14%, et ce depuis 2020.

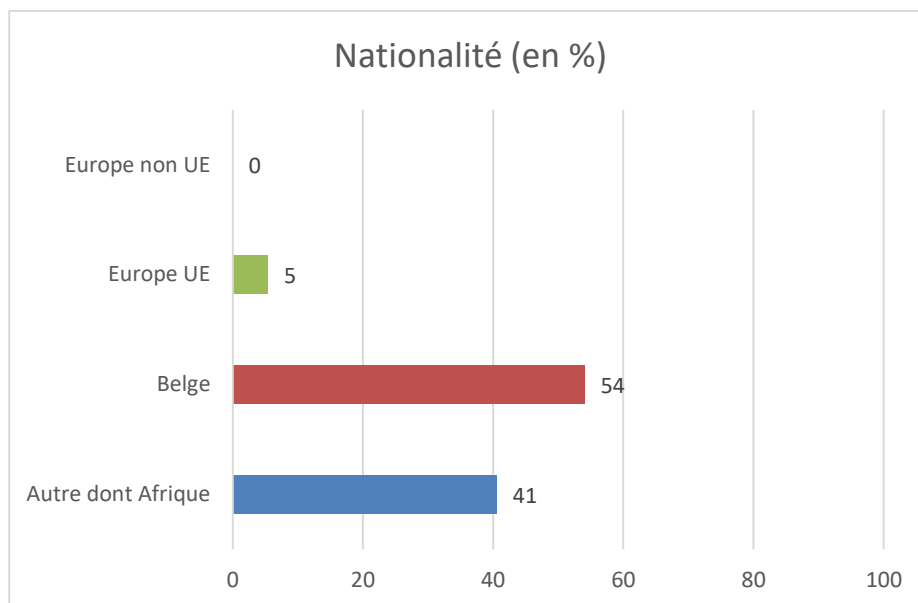
Nous avons une augmentation des séjours de 1 à 3 mois pour 2023 (29,73% contre 23,5% en 2022). De fait, les séjours de 3 à 6 mois sont moins élevés qu'en 2021 (43,24% en 2023 contre 52,9% en 2022). La grosse majorité des séjours en 2022 ont une durée de 3 à 6 mois.

Cela peut s'expliquer par la complexité grandissante des problématiques des personnes hébergées qui nécessitent donc un accompagnement plus intense et plus diversifié sur divers niveaux de leur vie (juridique, social, emploi, violences conjugales, etc.). Une autre raison est la baisse légère des attributions de logements sociaux que nous avons constatée pour la période de la fin 2022.

Nationalité

Nationalité (en pourcentage)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Belges	71,4	57,5	73,2	61,54	64,87	58,22	54,00
U.E.	4,7	5	7,3	7,69	13,51	8,82	5,40
Autres	23,8	37,5	19,5	30,77	21,62	32,35	40,60

[Et plus particulièrement, en 2023 :](#)



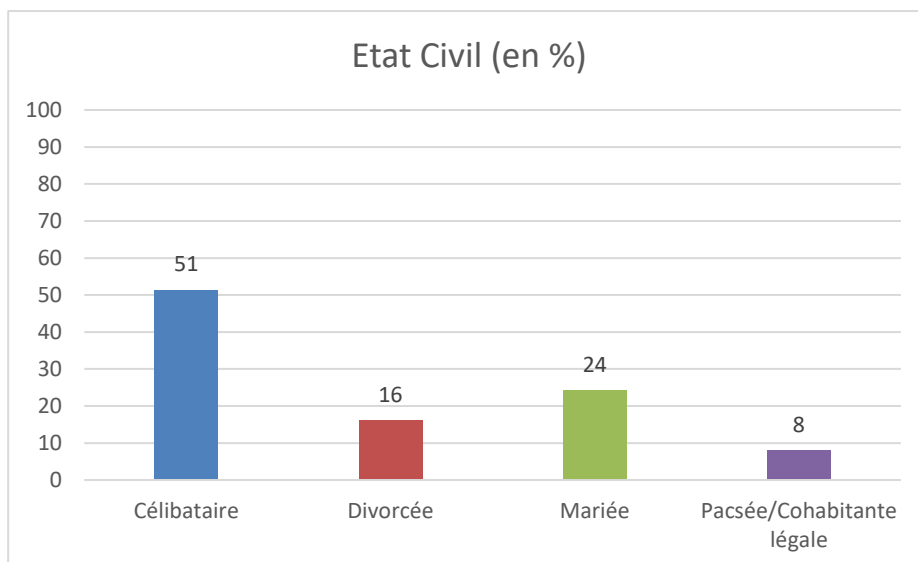
Sur les 37 femmes accueillies, 20 sont de nationalité belge, 2 de l'union européenne et 15 sont d'origine africaines.

Il faut porter une attention aussi au fait que, certaines ont la nationalité belge mais sont d'origine de pays africains, ce qui apporte autant plus de richesses multiculturelles au sein de notre Maison d'accueil.

[Etat civil](#)

Etat civil (en pourcentage)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Célibataires	50	60	56,1	46	54,1	58,8	51,35
Cohabitanes légales	2,6	7,5	7,3	8	2,7	5,8	16,21
Divorcées	15,7	7,5	7,3	4	8,1	8,8	24,32
Mariées	31,5	32,5	29,3	42	32,4	23,5	8,1
Veuves	0	0	0	0	2,7	0	0

[Plus précisément, en 2023 :](#)



Une majorité des femmes accueillies sont célibataires ou mariées.

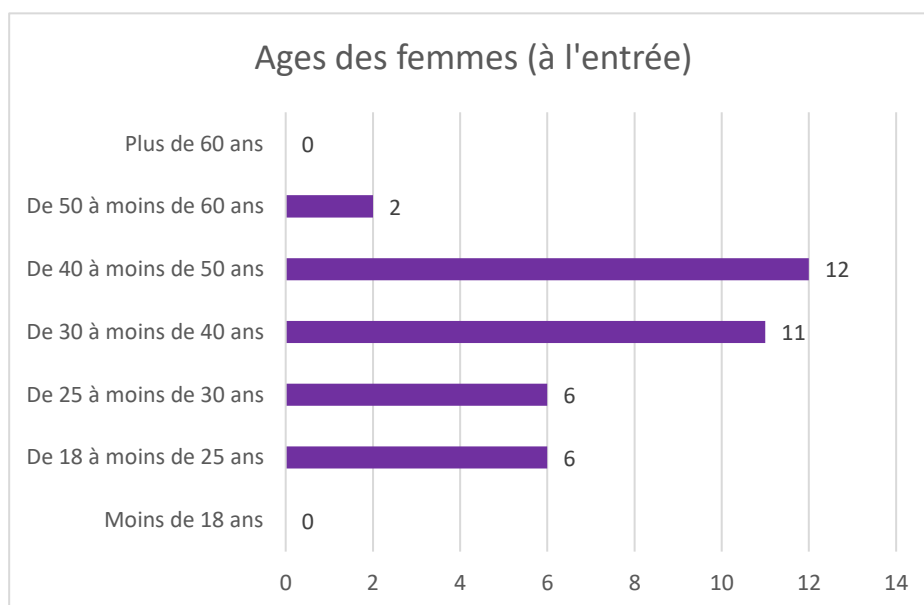
La faible présence de femmes au statut divorcées ou en cohabitation légale à l'arrivée peut être expliquée par le fait qu'en règle générale, elles sont mariées lorsqu'elles arrivent en Maison d'accueil et que pour la plupart d'entre elles, elles viennent de décider de se séparer (entre-autre suite aux violences conjugales). Nous observons toutefois une augmentation de cet état civil.

[Age moyen à l'entrée dans notre Maison d'accueil](#)

Moyenne d'âge (à l'entrée)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	33,8	33,9	37	36,4	35,6	37,1	36,2
Enfants	4,1	5,7	4,6	4,1	6,6	7,4	7,4

La moyenne d'âge des femmes accueillies est de 36 ans et pour les enfants, de 7 ans.

[Répartition des femmes selon leur âge \(à l'entrée\)](#)



Deux tranches d'âges peuvent ressortir de ce schéma : les femmes âgées de 30 à 40 ans et 40 à 50 ans (11 et 12%) et les plus jeunes de 18 à 25 ans et de 25 à 30 ans (6% respectivement).

Répartition des enfants par âge et genre :

Sur les 30 enfants accueillis en 2023, 21 sont de genre féminin et 9 de genre masculin.

Sur ces mêmes 30 enfants, 50 % d'entre eux avaient moins de 7 ans, tandis que 23,33% avaient plus de 12 ans et 26,66% avaient entre 7 et 12 ans.

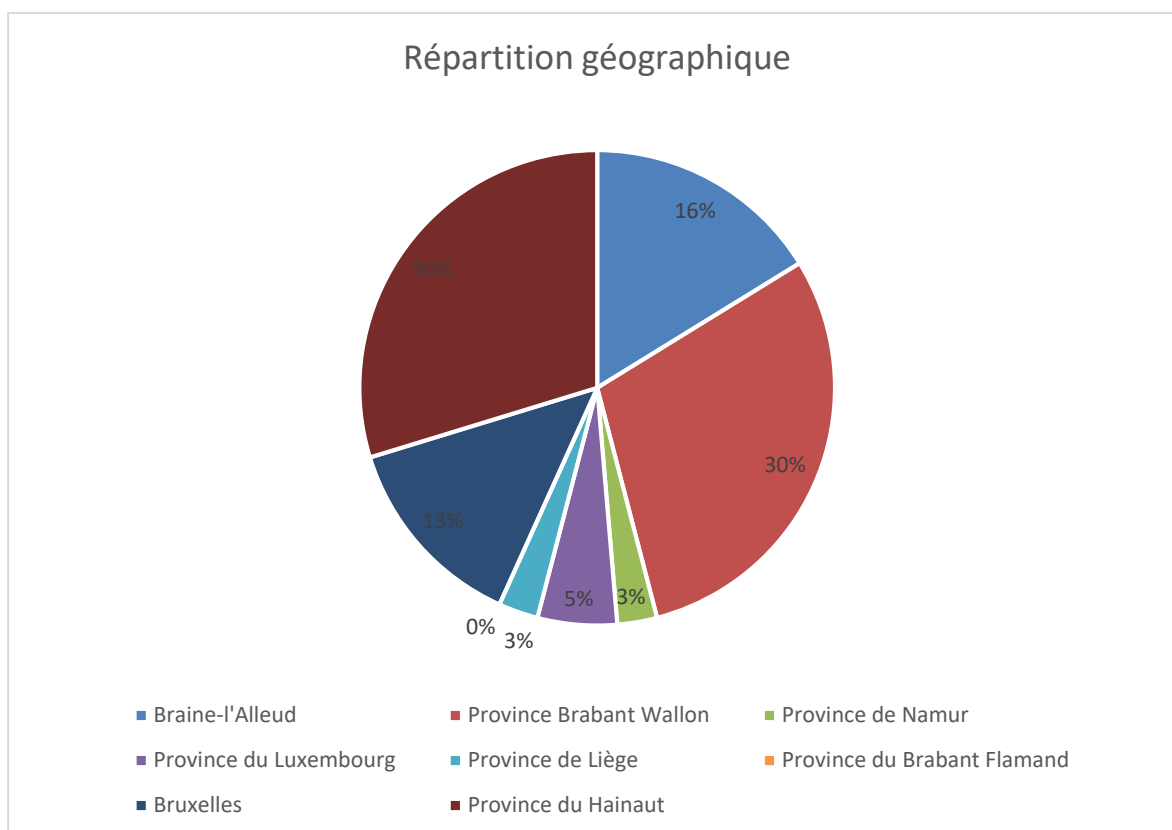
Nous pouvons donc en conclure que la majeure partie de la population enfantine est très jeune-



Répartition géographique

Lieu de Provenance (en pourcentage)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Braine-l'Alleud	13,6	10	12,2	15	10,8	17,64	16,21
Brabant Wallon	31,8	30	34,2	23	27	26,47	29,72
Bruxelles	22,7	17,5	26,8	19	21,6	17,64	13,51
Province de Namur	4,5	2,5	0	0	0	2,94	2,7
Province du Hainaut	13,6	17,5	14,6	27	32,5	33,52	29,72
Province de Liège	2,2	2,5	4,9	12	2,7	0	2,7
Province du Luxembourg	2,2	2,5	2,4	0	0	5,88	5,40
Flandre	4,5	15	4,9	4	2,7	2,94	0
Etranger	4,5	2,5	0	0	2,7	2,94	0

[Plus précisément, en 2023 :](#)



Nous pouvons voir que 46% des femmes hébergées viennent de la région proche de la Maison d'accueil (Province du Brabant Wallon et Braine-l'Alleud). Ce chiffre est sensiblement stable par rapport à 2022 (44%).

En 2023, nous avons hébergé 29,72% de femmes en provenance de la Province du Hainaut. Ce chiffre comparé au 33% de l'année 2022 pour cette Province, montre une légère baisse.

Il y a également une baisse de la population accueillie en provenance de la région de Bruxelles, soit 13,51% en 2023 contre 17,64% en 2022.

La provenance de la région de Bruxelles s'explique notamment par la proximité de notre Maison d'accueil avec cette région permettant aux femmes accueillies pour violences conjugales de s'éloigner de leur conjoint tout en restant proches de leur réseau et famille.

Il en est de même pour celles venant de la Province du Hainaut.

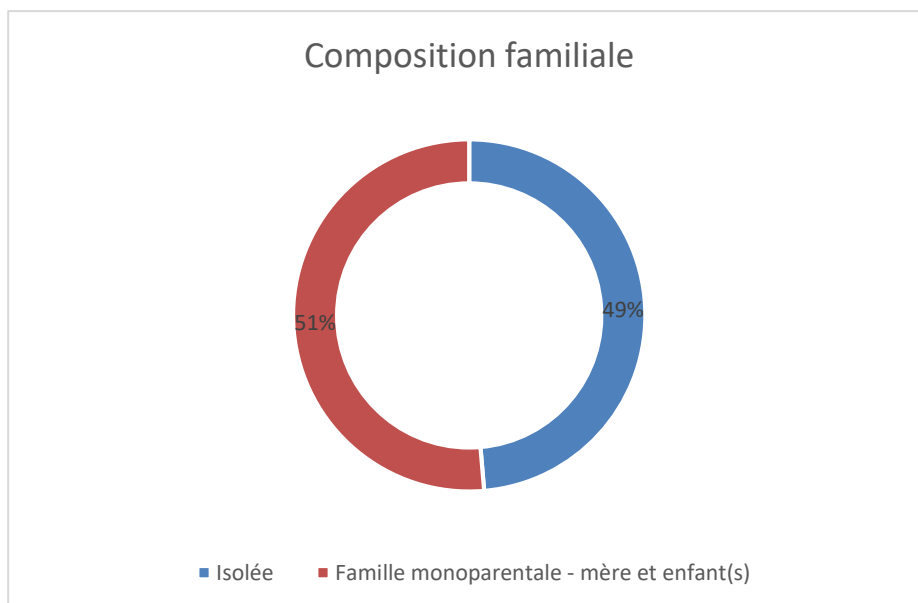
Nombre d'enfants des personnes hébergées

Nombre d'enfants des personnes hébergées (en pourcentage)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pas d'enfant	19	20	46,3	53,9	46	52,94	51,35
1 enfant	42,8	25	31,7	34,6	29,7	20,58	27,02
2 enfants	11,9	35	12,2	3,8	8,1	11,76	16,21
3 enfants	14,2	12,5	9,8	7,7	16,2	14,7	5,4
4 enfants	2,3	7,5	0	0	0	0	0

Comme en 2022, en 2023 nous avons accueilli davantage de femmes seules et de familles avec 1 seul enfant. Ceci peut s'expliquer entre-autres par la capacité des chambres de notre Maison d'accueil. Effectivement, nous n'avons que peu de chambres nous permettant d'accueillir des familles avec plus d'1 enfant.

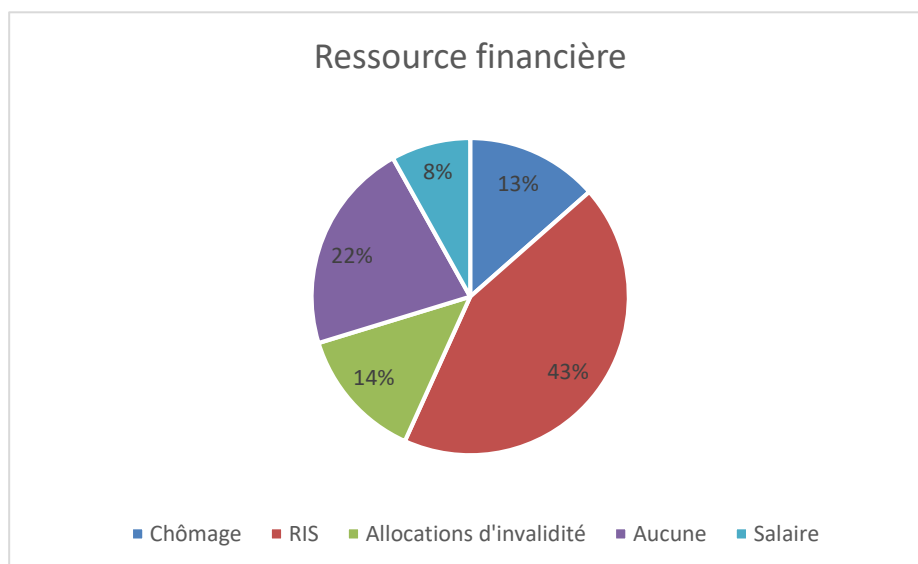
Par ailleurs, nous accueillons davantage les femmes seules qui représentent en 2023, 51,35% des personnes hébergées contre 48,65% de familles.

Voici d'ailleurs un graphique reprenant la composition familiale des personnes accueillies en 2023 :



Ce graphique vient appuyer les chiffres précédents démontrant que la grosse majorité des personnes accueillies en 2023 soit 51%, étaient de composition familiale de type « Isolée » donc des femmes seules contre 49% de familles monoparentales (composition mère-enfant(s)).

Les ressources financières

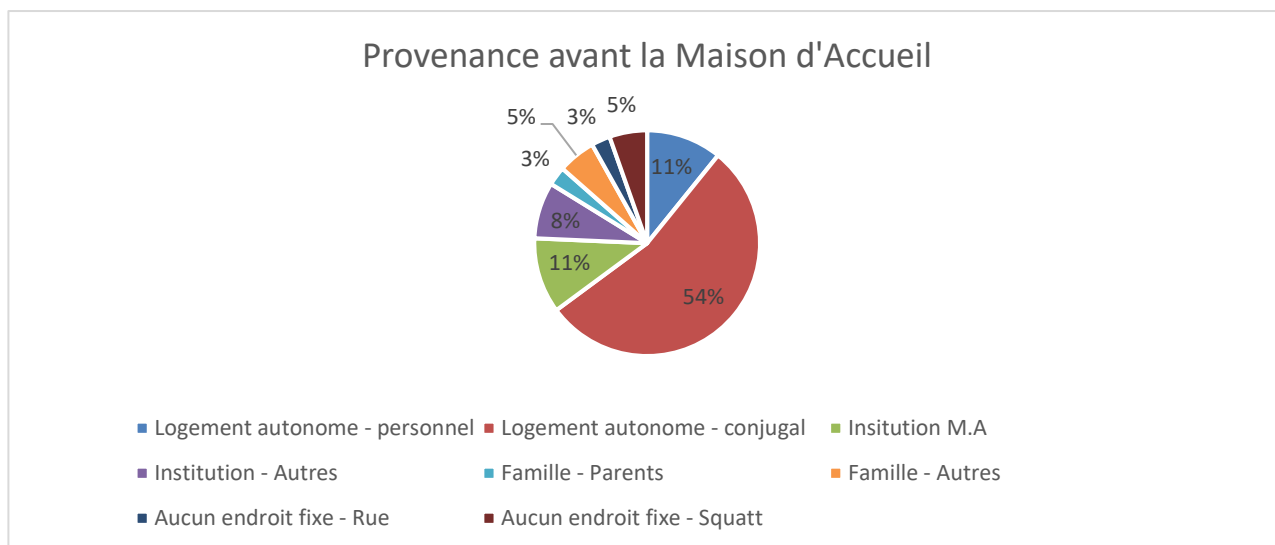


En 2023, nous constatons que la grande majorité des personnes accueillies bénéficiaient du Revenu d'Intégration Sociale d'un CPAS (43,24%).

Il est à noter que pour la plupart des hébergées en 2023, celles-ci étaient sans ressource financière à leur entrée. L'assistante sociale a donc pu accompagner ces femmes dans une demande d'obtention de RIS (revenu d'intégration social) auprès de leur CPAS.

Seulement 8,1% des personnes hébergées en 2023 avaient comme ressource financière un salaire. Cela peut notamment s'expliquer par les situations de violences conjugales dont la violence économique de la part de l'auteur de celles-ci.

La provenance des hébergées avant l'arrivée en Maison d'accueil



Comme nous pouvons le voir, la majorité des personnes accueillies proviennent d'un logement autonome de type conjugal (54,05%).

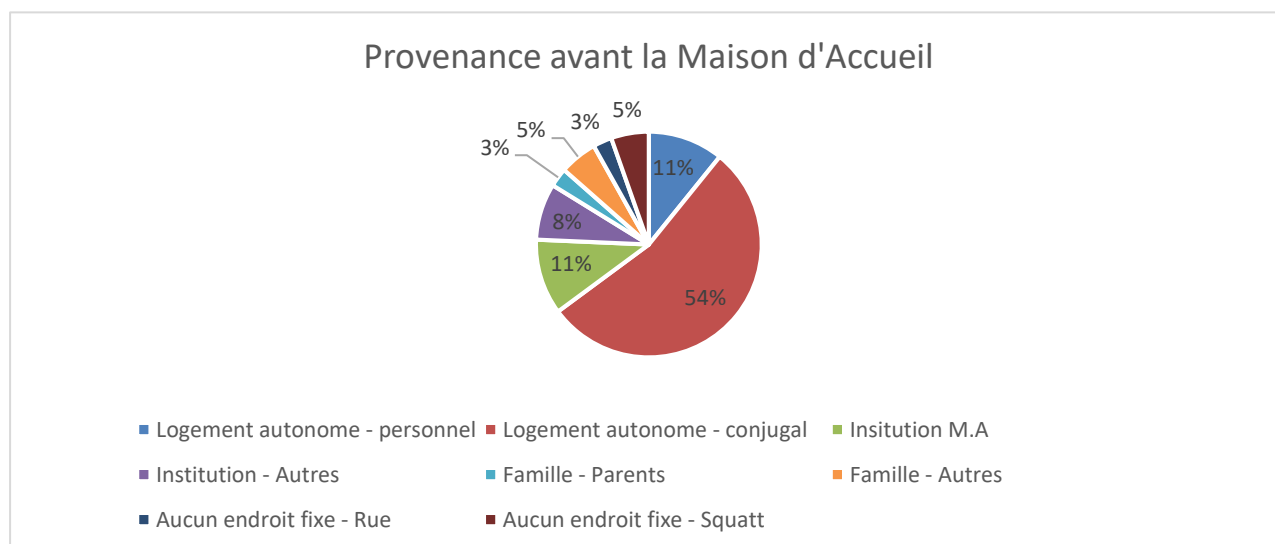
Les personnes provenant d'un logement autonome de type personnel (10,81%) sont la plupart du temps des femmes ayant en priorité des problèmes de logement (non-paiement du loyer, problème de voisinage, non-respect du bien, ...).

Nous pouvons également voir qu'en 2023, 10,81% des personnes accueillies provenaient d'une autre Maison d'accueil, ce qui vient évidemment questionner la durée de séjour de 9 mois au sein des Maisons d'accueil poussant parfois à une réorientation lorsqu'une personne hébergée n'a pas encore d'attribution de logement social ou autre solution durable pour quitter la Maison d'accueil.

8,1% des hébergées de 2023 provenaient de logement type famille (parents ou autres), ce qui vient appuyer la notion des violences intrafamiliales qui sont très souvent la cause de leur arrivée en Maison d'accueil.

Origine de la demande

L'arrivée en Maison d'accueil n'est pas toujours demandée de manière spontanée par la future personne hébergée. Il arrive parfois, que ce soit d'autres organismes qui nous contactent pour effectuer la demande au nom de la future hébergée ou encore en sa compagnie durant la demande (appel téléphonique par exemple).



La majorité, 15 femmes sur les 37 hébergées en 2023 sont de manière spontanée, à l'origine de leur demande d'accueil soit 40,54%.

On retrouve ensuite la demande émanant d'autres Maisons d'accueil pour 9 des 37 femmes accueillies en 2023, soit 24,32%. Ces demandes-là sont très souvent dues à la durée de séjour en Maison d'accueil (9 mois) qui est encore bien trop courte pour pouvoir arriver à finaliser le projet de l'hébergée et l'autonomiser le plus possible.

Par après vient la catégorie « autres » regroupant tout autre type de service/organisme existant ayant fait la demande pour 3 des 37 hébergées de 2023 soit 8,1%.

Enfin nous voyons également que les services de types CPAS sont aussi à l'origine de 4 demandes sur les 37 femmes hébergées en 2023 (10,81%).

Le reste provient suite à une demande d'un service de police, de SAJ/SPJ ou des hôpitaux.

2. TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SOCIALE

2.1. LA MAISON D'ACCUEIL

Suite aux chiffres présentés dans les pages précédentes, voici un aperçu des changements au sein de l'équipe sociale de l'ASBL et donc de la Maison d'accueil.

Dans l'équipe sociale :

- Annelise Dony a été engagée en janvier comme juriste uniquement pour la Maison d'accueil dans un premier temps, et dès octobre son temps de travail a été partagé entre la Maison d'accueil et l'Antenne.
- Wendy Van den Bergh de retour de congé de maternité, a décidé de nous quitter définitivement en octobre et c'est Pauline qui la remplaçait qui a repris la fonction d'assistante sociale.
- Kristel Malice, responsable de la recherche de fonds, nous a également quitté en novembre.
- Joanna Grochala a été engagée à mi-temps comme assistante sociale pour s'occuper du post-hébergement et à mi-temps comme assistante administrative.
- Irada Ismaïlova, psychologue adulte a quant à elle, et suite à son départ, été remplacée par Virginie, déjà psychologue à l'Antenne.

Actuellement, nous utilisons toujours le logiciel, dénommé SARA. Il nous permet d'avoir une vision des situations des femmes et des enfants hébergés, mais aussi de répondre aux demandes statistiques de la Région Wallonne.

En 2023, les rencontres organisées par la Plate-Forme d'échanges « Violences dans le couple » ont été mises en place et nous y avons participé. Ces différentes rencontres nous permettent de garder le lien avec le réseau. Voici les thématiques abordées lors de ces plates-formes en 2023 :

- 21/04/2023 : Recherche sur la violence entre partenaires intimes en temps de Covid
- 15/03/2023 : Colloque Plate-Forme Violence fondée sur le genre
- 30/05/2023 : Enfants exposés aux VC de Catherine Vasselier

Comme chaque année, en lien avec les différents membres de l'équipe de la Maison d'accueil mais également avec l'aide de bénévoles, différents ateliers ont été proposés aux femmes accueillies. En voici, un résumé des thèmes qui sont abordés :

- ⇒ Vie affective et sexuelle
- ⇒ Impros
- ⇒ Atelier des mots
- ⇒ Parentalité
- ⇒ Emotions
- ⇒ Comment se dire les choses
- ⇒ Visite du planning familial de Braine-l'Alleud

Les ateliers permettent aux femmes qui n'ont pas d'activité professionnelle ou de formation de se mettre en projet. Lors de ces différents ateliers, l'équipe permet aux femmes de les informer quant à leurs droits, de les informer et de se questionner sur leurs propres choix, besoins et envies. Le but final est de leur permettre une reconstruction dans les différents aspects de leur vie personnelle.

2.2. LOGEMENT 2023

- **D'où viennent-elles ?**

Sur 37 femmes hébergées en 2023 :

- 20 femmes (54%) venaient de leur privé ;
- 3 femmes (8,1%) venaient de chez des amis ou de la famille ;
- 11 femmes (29,8%) venaient d'une autre Maison d'accueil ou centre d'urgence ;
- 3 femmes (8,1%) venaient de la rue ;
- 6 femmes (16,2%) venaient de Braine-l'Alleud.

- **Où vont-elles ?**

Sur 34 femmes hébergées en 2023 :

- 10 femmes (27%) ont trouvé un nouveau logement ;
 - 9 femmes (24,3%) sont parties dans une autre Maison d'accueil ;
 - 9 femmes (24,3%) sont toujours à L'Eglantier ;
 - 5 femmes (13,6%) sont parties chez des amis ou de la famille ;
 - 2 femmes (5,4%) sont reparties dans leur privé ;
 - 2 femmes (5,4%) sont parties en hospitalisation.
- Donc, au total, 28 familles sont parties en 2023 de la Maison d'accueil.

Quelques particularités en 2023 :

Un peu plus de la moitié des femmes accueillies venaient de leur privé (54%).

Le nombre de femmes qui provenaient de la commune de Braine-l'Alleud (16,2%) s'avère plus important que la moyenne calculée sur les quinze dernières années (11,4%).

Nous pouvons constater que presque 1/3 des femmes accueillies (29,8%) venaient d'une autre Maison d'accueil ou d'un centre d'urgence, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux autres années. En effet, la moyenne entre 2011 et 2022 était de 12,7% seulement.

Nous observons qu'un peu plus d'1/4 des hébergées (27%) ont trouvé un logement (social, AIS Agence d'Insertion Sociale ou privé), ce qui est en diminution par rapport aux autres années.

Par contre, Le nombre de femmes qui partent vers une autre Maison d'accueil a fortement augmenté : 24,3% alors que la moyenne des dix dernières années était de seulement 9,5%.

Le nombre des retours dans le privé a très légèrement augmenté par rapport à 2022 (5,4% contre 2,9%), mais reste tout de même moins élevé que les années précédentes.

Enfin, nous constatons que seulement 8,1% des femmes que nous accueillons étaient hébergées chez des amis ou dans la famille avant de faire appel à l'Eglantier, en 2023. Cette proportion a diminué de manière significative. En effet, la moyenne sur dix ans (2011-2022) s'élevait à 22,5%.

2.3. EMPLOI - FORMATION 2023

Niveau formation :

Pour 2 femmes sur 37 hébergées en 2023, nous ne savons rien de leurs formations antérieures vu qu'elles sont restées très peu de temps à L'Eglantier (qq jours). Pour les autres (35), nous nous sommes basés sur leur diplôme le plus élevé.

Etudes universitaires	1	2,7%
Etudes supérieures	0	0%
Secondaire supérieur	5	13,5%
Secondaire inférieur	2	5,4%
Primaire	3	8,1%
Diplôme étranger non reconnu en Belgique	7	18,9%
Sans diplôme	17	46%
Inconnu	2	5,4%

Emploi – Formation durant leur séjour :

Sur 37 femmes hébergées en 2023 :

- 10 femmes (27%) ont quitté l'Eglantier avec un emploi (5 femmes ont conservé l'emploi qu'elles avaient avant leur arrivée à l'Eglantier et 5 femmes ont trouvé du travail durant leur séjour) ;
 - 7 femmes (18,9%) ont quitté l'Eglantier en suivant une formation (1 hébergée a continué sa formation commencée antérieurement, 4 ont commencé une nouvelle formation et 2 accueillies ont terminé leur formation antérieure avant d'en recommencer une nouvelle).
 - 1 femme (2,7%) a commencé du volontariat à La Fol'Fouille.
 - 15 femmes (40,6%) n'avaient pas la possibilité d'envisager une recherche emploi ou formation :
 - 1 femme était enceinte;
 - 3 femmes avaient un enfant en bas âge (difficulté de trouver un milieu d'accueil pour les enfants) ;
 - 8 femmes avaient de très sérieux problèmes de santé ;
 - 3 femmes sont restées moins d'un mois ;
 - 4 femmes (10,8%) n'ont pas concrétisé de projet emploi ou formation durant son séjour.
- ⇒ Parmi les femmes qui avaient la possibilité d'envisager une recherche formation ou emploi, 82% d'entre elles ont quitté l'Eglantier avec soit un emploi, soit une formation.

Quelques particularités en 2023 :

Cette année nous constatons un plus grand nombre de femmes qui quittent l'Eglantier avec un emploi. Ceci explique la diminution du pourcentage des femmes qui se sont tournées vers la recherche de formation. Les autres années, la tendance était inverse. La moitié des hébergées qui partent avec un emploi l'avaient déjà en arrivant chez nous. Pour les autres, la motivation principale à la recherche d'emploi est l'indépendance (de l'aide sociale, pour le droit de séjour en Belgique, pour la recherche de logement dans le privé).

Comme l'année dernière, en 2023, malgré les nombreuses inscriptions, aucun enfant n'a obtenu une place en crèche ce qui freine fortement les projets des mamans.

Le taux de femmes qui arrivent sans aucun diplôme n'a jamais été aussi élevé (46%). Cette absence de diplôme s'explique principalement par des histoires de vie très compliquées et douloureuses.

Certaines souhaitent, durant leur séjour, se reconstruire psychologiquement afin de pouvoir ensuite mettre leur énergie dans un projet professionnel.

2.4. TRAVAIL JURIDIQUE

Sur 37 personnes hébergées, 36 personnes qui ont été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien qui vise à faire le point sur leur situation juridique ou, à tout le moins, la juriste a été amenée à travailler dans leur dossier (avec ou sans elle). Par exemple, essentiellement pour le volet jeunesse, quelques femmes n'ont pas collaboré au niveau juridique mais la juriste est quand même intervenue afin de rédiger un rapport pour les services compétents.

En ce qui concerne la femme non rencontrée, elle n'a jamais été rencontrée car sa mère était déjà suivie par la juriste pour les questions juridiques relatives à toute la famille. Il s'agit de la même personne que celle mentionnée dans le rapport de 2022 car son hébergement a été à cheval sur les deux années.

A la suite du premier entretien, 30 femmes hébergées ont réellement été suivies sur des questions d'ordre juridique.

La Maison d'accueil a connu beaucoup de courts séjours et un gros turn-over au sein des hébergées ce qui n'a pas permis à la juriste d'effectuer des suivis juridiques dans tous les dossiers.

Par ailleurs, la situation juridique de certaines femmes ne nécessitait pas de suivi juridique effectif. Cependant, la juriste pouvait être amenée à répondre à des questions juridiques ponctuelles.

Au sein de l'ensemble des femmes hébergées durant l'année 2023, voici un aperçu des matières traitées :

- Droit des étrangers : 5 personnes hébergées (13,51%) ont été suivies pour des questions en droit des étrangers.
- Droit pénal : 10 personnes hébergées (27,03%) ont été suivies pour des questions liées au droit pénal.
- Droit de la famille : 15 personnes hébergées (40,54%) ont été suivies pour des questions liées au droit de la famille.
- Questions budgétaires/dettes : 11 personnes hébergées (29,73%) ont été suivies ou conseillées pour des questions en lien avec une ou plusieurs dettes, afin d'établir un budget ou encore dans le cadre d'une procédure devant le juge de paix.
- Droit à la jeunesse : 10 personnes hébergées (27,03 %) ont été accompagnées dans le cadre de questions liées au droit de la jeunesse. Il s'agissait à la fois de procédures déjà en cours ou alors d'interpellations des services de l'aide à la jeunesse de la part de notre équipe.
- Droit dans le cadre du logement : 1 personnes hébergée (2,7%) a été conseillée et accompagnée dans ce cadre.
- Droit du bien-être animal : 2 personnes hébergées (5,4%) ont été suivies dans le cadre de démarches relatives au bien-être animal.
- Droit du travail : 1 personne hébergée (2,7%) a été conseillée dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Les matières traitées retenues ci-dessus ne reprennent pas les conseils minimes donnés dans certaines matières. En effet, en rédigeant le présent rapport, la juriste se rend compte qu'il est compliqué, même en ayant effectué elle-même le suivi, de distinguer un réel suivi de quelques conseils spécifiques.

2.5. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ADULTE

Chaque personne accueillie peut bénéficier d'un suivi psychologique. Nous laissons à toutes les nouvelles arrivantes une semaine sans rendez-vous afin qu'elles puissent prendre leur marque. L'arrivée en Maison d'accueil est toujours un moment crucial nécessitant un temps d'adaptation (aux changements, aux nouvelles règles, à la vie en communauté). Signal de départ d'une nouvelle vie, l'arrivée en Maison d'accueil peut aussi symboliser une période de deuil (de la relation, de son logement, de son mode de vie, ...). Nous respectons cette phase de changement en leur laissant une semaine d'acclimatation. Cependant, si la personne hébergée souhaite un rendez-vous pendant cette première semaine, nous trouvons bien entendu un créneau.

Après ce délai, la professionnelle et l'hébergée conviennent d'un premier rendez-vous pour faire connaissance. Le but de ce premier entretien est de se présenter, déposer le cadre, définir le rôle de la psychologue. L'histoire de vie de la personne est aussi demandée afin d'avoir une image globale de sa situation avant d'analyser la demande et la faisabilité d'un suivi psychologique.

La fréquence des rendez-vous dépend de la demande et des besoins de l'hébergée. La professionnelle reste, dans tous les cas, disponibles afin de répondre aux besoins des hébergées. Habituellement, un rendez-vous est fixé toutes les deux semaines. Cependant, il n'est pas rare qu'un rendez-vous soit proposé toutes les semaines dans un premier temps, le temps de s'acclimater à la vie communautaire, à son changement de vie et à la raison de l'entrée en Maison d'accueil. Effectivement, certains accueils se faisant dans l'urgence due à l'intervention de la Police. De ce fait, la femme ne prend parfois pas conscience directement des raisons de cette urgence (risque pour son intégrité physique et/ou psychique, celles des enfants, ...).

Certaines hébergées avaient déjà leur suivi chez un psychiatre ou un psychologue ; nous ne les forçons donc pas à suspendre ces entretiens. La fréquence des rendez-vous est donc adaptée.

Certaines thématiques sont récurrentes comme la prise de conscience de la violence subie, la reprise de confiance en soi, la découverte de soi, ...

Au cours de l'année 2023, nous avons collaboré, plusieurs fois avec des psychiatres. Nous avons dû procéder à une hospitalisation pour éthylisme sévère entraînant une insécurité dans la maison. Deux femmes souffraient d'une problématique de dépendance.

2.6. POST-HÉBERGEMENT

En 2023, 19 femmes ont été suivies par l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre du post-hébergement. L'objectif principal du travail de post-hébergement est un accompagnement global de nos anciennes hébergées sous plusieurs formes : administrative, sociale, écoute, orientation, création d'un réseau, mais également sous forme d'une aide alimentaire, etc. Ce service est toujours mis en place à la demande de la femme.

Ces accompagnements ont lieu à travers des coups de téléphone, des rendez-vous au sein du logement ou au bureau et également dans le cadre d'entretien avec le réseau de la personne. Ces suivis se font en collaboration avec le réseau institutionnel de la personne accompagnée.

3. L'ANTENNE « FEMME, COUPLE ET VIOLENCE »

1. NOTRE EQUIPE

En 2023, l'équipe de l'Antenne était composée de 4 personnes salariées :

- Aude Motquin : analyse de la demande et accompagnement social – 17h/semaine
- Kristel Malice : accompagnement juridique – 19h/semaine. Madame Malice a été absente à partir 10/07/23, elle a été remplacée par Annelyse Dony à partir du 02/10/23, en 17h/semaine.
- Caroline Ferré : psychologue enfant : 19h/semaine. Madame Ferré a été absente du 09/08/2023 jusqu'au 10/10/23, date à laquelle Madame Victoria Bertinchamps a repris le poste.
- Laetitia Jadoul : psychologue adulte : 19/semaine, absente pour cause prophylactique à partir du 20/02/23, remplacée par Virginie Lamant à partir d'avril 2023

2. NOTRE TRAVAIL

2.1. Public

Lors l'année 2023, nous avons rencontré 81 femmes, 4 hommes ayant subi une ou plusieurs formes de violences :

- Conjugale :
 - Physique
 - Verbale
 - Psychologique
 - Sexuelle
 - Economiques
 - Mariages forcés
 - Autres
- Intrafamiliale
 - Physique
 - Verbale
 - Psychologique
 - Sexuelle
 - Economiques
 - Mariages forcés
 - Autres

Les violences conjugales ont été le plus rencontrées, en particulier les violences psychologiques et verbales.

La propension de violence intrafamiliale est encore faible. Après le changement réalisé en 2022 autour de nos compétences et les diverses difficultés mentionnées ci-dessous, nous n'avons pas pu augmenter notre intervention autour de cette population.

2.2. Missions et atouts

2.2.1. *Missions*

L'objectif commun est d'offrir des opportunités de réflexions et de changements auprès des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales actuelles ou passées. A l'inverse du pôle Maison d'accueil, nous recevons tant les hommes que les femmes en ambulatoire. Notre pôle est entièrement gratuit, permettant à tout un chacun de bénéficier des aides et suivis nécessaires.

Plus spécifiquement, Aude Motquin recueille et analyse toutes les demandes de suivis afin de savoir si leurs attentes correspondent bien à notre cadre de travail. Le but de cette analyse systématique est d'orienter la personne, selon ses besoins, vers les collègues appropriées. Dans un second temps, elle aide les personnes autour des questions sociales (logement, aide financière, formation, ...). Les actions de sensibilisations font aussi partie intégrante de ses fonctions.

Annelise Dony traite toutes les demandes juridiques. Questions ponctuelles ou suivis réguliers, la juriste accompagne les personnes dans la préparation d'entretien chez un avocat, d'une audience ou auprès de services consacrés à la jeunesse (Service d'Aide à la Jeunesse ou Service de Protection de la Jeunesse) ou au niveau pénal (commissariat de police, maison de justice, etc). Le suivi consiste aussi dans l'accompagnement des personnes dans les divers rendez-vous auprès des intervenants cités ci-dessus. Le champ d'action est large (divorce, hébergement des enfants, dettes, droit pénal, de la jeunesse, etc...). Parfois, nous devons également traiter du droit des étrangers.

Les rendez-vous psychologiques sont scindés selon deux fonctions : psychologue adulte (Virginie Lamant) et psychologue enfant (Victoria Bertinchamps). La collaboration entre les deux professionnelles est étroite. Les problématiques abordées sont très larges : les traumatismes, la reprise de confiance en soi en tant que femme et/ou que maman, la prise de conscience de comportements problématiques, ...

Nous offrons aussi la possibilité aux bénéficiaires qui le souhaitent de réaliser un « récit de plainte ». La psychologue adulte et la juriste travaillent avec la personne dans le but de réaliser un récit de leur vie avec leur conjoint violent dans le but de baliser un possible dépôt de plainte.

Nous souhaitons donc créer des conditions pour rendre possible un projet qui leur est propre.

2.2.2 *Atouts*

Les divers départs et remplacements dans l'équipe ont induit une période d'adaptation. Les accompagnements ont été maintenus. Le retour d'une équipe stable a permis à chacun de ses membres de réaliser son travail dans une ambiance collaborative.

Le groupe de parole s'est pérennisé pendant cette année. Malgré les divers changements d'animatrices (Aude Motquin avec Laetita Jadoul puis Caroline Ferré puis Virginie Lamant), les participantes sont toujours présentes et de nouvelles personnes ont rejoint le groupe. Un nouveau vent souffle sur ce groupe par l'arrivée de nouvelles participantes et par l'écoute de leur besoin. Effectivement, un espace de paroles particulier leur a été offert en fin d'année afin de nous faire part de leur envie/besoin concernant ce groupe. L'influence des pairs ayant déjà à maintes reprises démontrée son efficacité, nous ne pouvons que le confirmer une nouvelle fois.

Nous sommes fières de pouvoir travailler dans une interdisciplinarité qui profite aux bénéficiaires. D'horizons professionnels différents, nous œuvrons toutes, ensemble et au même endroit, nous permettant une mobilisation commune rapide. Bien que n'étant qu'à temps partiel dans le service Antenne, la plupart des

travailleurs occupent un temps plein au sein de l'ASBL offrant donc une disponibilité et flexibilité quant à la prise de rendez-vous. L'habitude de travailler ensemble favorise une communication fluide et rapide.

L'équipe se stabilise et offre à ses membres un espace de travail collaboratif, bienveillant et dynamique. Nous sommes toutes tournées vers le même but : l'accompagnement optimal.

2.3. Formations

Les différents membres de l'équipe ont suivi des formations ensemble ou de manière séparée :

- Approches interdisciplinaires "droits de l'enfant".
- Droit quotidien : domiciliation pour les sans-abris.
- Accompagnement social en logement, une approche intersectorielle. Enfants exposés aux violences conjugales.
- Réparer les violences conjugales. Au-delà de la justice, une responsabilité collective.
- AMA'tinée : soutien à la parentalité : on ne naît pas parent, on le devient.
- Droit quotidien : "séparation des parents : comment limiter l'impact sur les enfants?".
- Conseillère en prévention
- Le suicide forcé.
- Accompagner des personnes en souffrance psychique en précarité

La diversité des formations suivies nous permet d'avoir une prise en charge diversifiée.

3. NOS DIFFICULTES

De multiples changements, évènements, questionnements ont rythmé l'année 2023.

Le *départ de la direction* a eu une place importante dans notre travail. Il nous a été nécessaire de trouver un nouveau mode de fonctionnement. L'équipe a été soulagée d'apprendre l'arrivée de la nouvelle direction début 2024. Nous espérons bénéficier de ce vent de nouveauté pour continuer notre développement.

Cette recherche de fonctionnement a été ralentie par les *divers changements dans l'équipe*. Certains changements ont pu avoir lieu après une longue période. De courtes durées, les certificats remis par différents membres de l'équipe n'ont pas permis aux remplaçantes de se projeter et de s'investir dans ces différents postes. Même si nous sommes toutes guidées par l'envie d'aider autrui, il est professionnellement ardu de s'investir à long terme dans des suivis possiblement arrêtés par le retour de la personne sous certificat. Le changement le plus lourd de conséquences est celui autour du poste de *psychologue enfant*. La rupture des suivis pendant une longue période a forcé les familles concernées à trouver un autre professionnel. Il est donc important que nous remettions à flot ce type de suivis.

4. NOS PROJETS

Notre plus gros projet sera de *construire l'équipe*. Nous souhaitons toutes faire avancer l'Antenne dans son évolution positive, accompagner de la meilleure manière qu'il soit nos bénéficiaires. Pour ce faire, nous devons trouver notre équilibre et notre stabilité. Ce cheminement est en bonne voie.

Afin d'assurer cette stabilité, nous allons continuer les *supervisions* à raison d'une fois toutes les 6 semaines. Grâce à ce travail entamé en 2023, nous avons déjà pu soulever des questions que nous traitons en équipe par la suite. Le but de la supervision est donc d'apporter des situations nous questionnant afin de réfléchir à notre pratique et à des pistes d'amélioration. Nous attendons toujours impatiemment ces supervisions que nous estimons toutes nécessaires et utiles.

Avec l'arrivée d'une personne dédiée à la *communication*, nous ne pouvons qu'espérer retrouver notre réseau et notre public cible afin de reprendre les collaborations. Il sera donc possible de médiatiser notre intervention auprès des victimes de violences intrafamiliales, de leur ouvrir les portes de notre institution afin d'offrir un espace et un lieu bienveillant.

Nous comptons offrir un accueil chaleureux à la nouvelle direction, l'aider à s'acclimater à notre travail. Cette nouvelle recherche d'équilibre, nous espérons, conclura une période difficile.

Lorsque la nouvelle direction sera effective, il est dans nos projets de relancer nos actions de *sensibilisation* générale aux violences et autour des enfants.

Nous souhaitons aussi continuer le travail en réseau.

Plusieurs professionnelles ont des formations prévues pour cette année. Le perfectionnement théorique sera une avancée supplémentaire vers notre but : accompagnement optimal des usagers.

4. TRAVAIL SPÉCIFIQUE À LA PSYCHOLOGUE ENFANT DE L'ANTENNE

1. MISE EN CONTEXTE

Ces dernières années, nombreuses sont les études à s'être penchées sur les violences conjugales à travers le monde et à avoir ainsi mis en exergue l'étendue de cette problématique mondiale, encore bien trop présente. A titre informatif, en 2020, la Ligue des Droits de l'Enfant faisait état de 102 féminicides en 3 ans en Belgique, la plupart ayant eu lieu devant les enfants¹.

Si les conséquences de ces violences sont désastreuses sur bien des points pour les conjoints qui les subissent, les enfants, eux aussi, peuvent y être exposés, ce qui leur laisse inévitablement des séquelles. En effet, outre les violences conjugales qui sont déjà extrêmement traumatisantes et déstructurantes pour les enfants qui en sont témoins, différentes études ont permis d'établir qu'il existe une réelle concomitance avec les violences intrafamiliales dont les enfants sont les victimes directes (entre 30 et 87%²).

A force d'être exposés à de telles violences, ainsi qu'au stress constant que cela engendre, ces enfants sont en perpétuelle recherche de protection mais aussi plus sujets à la colère, ne supportant pas la moindre frustration, ce qui, à terme (et sans traitement psychologique adéquat), augmente leur risque de passage à l'acte violent³. Néanmoins, les répercussions peuvent aussi se caractériser par des troubles intériorisés du comportement tels que des dépressions, de l'anxiété/retrait social ou encore une altération de l'estime de soi⁴. Parallèlement à cela, selon l'OMS⁴, les femmes victimes de violences conjugales présentent plus de risques d'adopter des comportements maternels peu adéquats. Cela s'explique notamment par leur baisse de capacité à prendre soin de leurs enfants.

Les éléments énoncés ci-avant démontrent l'importance que le soutien, tant psychologique que juridique, de l'Antenne joue auprès de ces familles. Sans un service tel que celui proposé à l'Antenne, de nombreuses familles se retrouveraient dans une errance psycho-sociale, totalement dépassées par leurs difficultés, s'enfonçant petit à petit dans des troubles psycho-sociaux de plus en plus importants.

Par ailleurs, il est important de souligner que tous les services liés à l'Antenne sont gratuits. La gratuité de notre service ambulatoire n'est en effet pas une variable à prendre à la légère car, bien que tous les milieux soient touchés par ces violences intrafamiliales, il a été démontré que leur prévalence est plus élevée dans les milieux socio-économiques plus faibles¹. Sans la gratuité des suivis que nous proposons au sein de l'Antenne, il est plus que vraisemblable que nous observerions une baisse des demandes.

2. ETAT ACTUEL DU PÔLE ENFANT DE L'ANTENNE

Si le pôle enfant de l'Antenne était parvenu à maintenir une certaine stabilité ces dernières années, il va sans dire qu'il a été quelque peu ébranlé par le départ de Caroline Ferré, la psychologue enfant qui occupait ce poste depuis plusieurs années, au cours de l'année 2023. En effet, quelques mois se sont écoulés avant qu'elle puisse être remplacée, stoppant ainsi net les suivis qu'elle avait entamés.

A l'heure actuelle, c'est Victoria Bertinchamps (psychologue enfant) qui la remplace depuis début octobre et qui travaille à redonner vie à ce beau projet plein de sens.

¹ https://www.liguedroitsenfant.be/3361/les-violences-intrafamiliales-et-ses-consequences-sur-lenfant/#_ftn2

² Lessard, G. et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. Recension des écrits*. Institut national de santé publique du Québec.

³ <https://www.yapaka.be/actualite/les-consequences-de-la-violence-conjugale-sur-lenfant>

⁴ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

Si la psychologue enfant en poste à ce moment-là a pu recevoir 9 enfants différents au cours de la première partie de l'année 2023, cela n'a plus été le cas après son départ. En effet, malgré les différentes prises de contact les informant du retour d'une psychologue enfant, aucune n'a été concluante.

Toutefois, quelques mamans sont demandeuses qu'un suivi psychologique puisse être entamé avec leur(s) enfant(s). Malheureusement, ces dernières se trouvant dans une procédure de divorce conflictuelle et le code de déontologie des psychologues mentionnant l'obligation de demander l'accord des deux parents en cas de conflit établi⁵, cela n'a pas encore pu être possible. Pour rendre cela possible, et sur les conseils avisés de la juriste de l'Antenne, une demande de soutien psychologique pour le(s) enfant(s) pourrait être ajoutée à la requête en cours de chacune des mamans en ayant fait la demande.

Parallèlement à cela, plusieurs sont les femmes à préférer entamer un suivi psychologique axé sur leur rôle de maman afin d'aider leur(s) enfant(s), qui ne souhaitent pas être suivi(s), sans leur imposer quoi que ce soit. Certaines se montrent également extrêmement réticentes à l'idée de demander l'accord du papa qui serait à l'origine de violence, ce qui ne facilite évidemment pas le(s) suivi(s) de leur(s) enfant(s).

C'est pour cela que, depuis qu'elle a repris ce poste début octobre, la psychologue enfant n'a été en mesure de recevoir que des femmes qui rencontrent des difficultés dans leur rôle de maman et sont en quête d'outils pour améliorer leur quotidien, ainsi que celui de leur(s) enfant(s). A ce sujet, il est toutefois important de rappeler que contrairement à la Maison d'accueil, et bien que ça n'arrive que rarement, le pôle de l'Antenne est un service ambulatoire mixte au sein duquel il est tout à fait possible qu'un homme soit suivi, tant dans sa parentalité que dans sa position d'homme victime de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

3. PROJET(S) À VENIR

Le pôle enfant de l'Antenne ayant été sujet à de nombreuses modifications ces derniers mois, il est tout d'abord essentiel de lui permettre de retrouver une stabilité.

Par ailleurs, rappelons que l'équipe de L'Eglantier elle-même a été fortement modifiée en 2023, laissant place à de nouveaux professionnels qui prennent leurs marques et recréent une cohésion d'équipe sereine. Il va sans dire que l'année 2024 permettra d'apporter la stabilité dont l'équipe a besoin pour trouver son équilibre.

Ensuite, nous avons également dans l'idée de permettre que son existence soit davantage connue auprès du public cible et de nos collaborateurs. Pour ce faire, un projet de re-sensibilisation général auprès des professionnels et des jeunes a été abordé en réunion d'équipe et devrait être mis en place dans le courant de l'année 2024.

Dans un premier temps, celui-ci consisterait à créer, imprimer et ensuite placarder des affiches spécifiques au pôle de l'Antenne dans des endroits stratégiques, tels que les postes de police ou encore les hôpitaux, afin de lui donner davantage de visibilité. Le projet étant toujours en cours d'élaboration, et le pôle enfant étant moins fonctionnel que les autres, il n'est pas exclu que des affiches plus ciblées soient créées. Parallèlement à cela, nous aimerions reprendre les rencontres de sensibilisation dans des lieux stratégiques tels que les AMO, les plannings familiaux, ... L'équipe de l'Antenne devra se réunir en amont afin de préparer un PowerPoint clair et percutant.

Enfin, après discussion avec l'équipe Antenne, nous avons pour projet d'utiliser un média encore plus percutant pour atteindre directement la population de jeune, raison pour laquelle nous songeons à créer une page Instagram.

⁵ <https://www.compsy.be/fr/accompagnementpatientsmineurs>

5. L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES EN MAISON

L'année 2023 a été plutôt stable en ce qui concerne l'équipe éducative.

Il n'y a pas eu de gros changements, hormis la démission d'Irada Ismaïlova, début novembre, après une période de maladie de plusieurs mois.

Irada Ismaïlova occupait un poste d'éducatrice à $\frac{1}{4}$ temps. Les 9,5 heures constituant son horaire ont alors été réparties entre trois des membres de l'équipe : Anne-Sophie Leclercq a repris 2h00, Kelly Coenen 3h00 et Joëlle de Neuville a augmenté de 4h30 son horaire.

En termes de cohérence et d'efficacité dans notre travail, nous ne pouvons que nous féliciter de cette présence accrue au sein de la permanence de chacune de ses membres.

Tout au long de cette année, nous avons aussi continué à pouvoir compter sur le travail d'Erine Rompff en doublure durant les dimanches.

Erine a également renforcé de sa présence l'équipe éducative durant l'été, du 26/06 au 30/07.

De début mai à fin juin, soit durant 8 semaines, nous avons pu encadrer Murielle, une stagiaire âgée de 18 ans, venue de l'île de la Réunion, dans le cadre de ses études en économie sociale et familiale. Cette étudiante a pu découvrir le métier d'éducatrice et a pu prendre part activement au travail de permanence au sein de notre équipe. Nous avons ainsi pu la sensibiliser à la problématique de la violence conjugale. De son côté, Murielle a pu mettre sur pied un atelier de gestion des déchets et de sensibilisation à l'écologie avec les enfants. Elle a pu également animer un atelier cuisine avec la création d'un petit livre de recettes à l'usage des hébergées.

Avec l'aménagement des bureaux sociaux au 54 de la rue de la Croix, nous pouvons dorénavant tenir nos réunions d'équipe de permanence à la suite des réunions générales, dans un lieu calme, en dehors de la Maison d'accueil. Nous y gagnons de ce fait en efficacité.

Nous sommes attentives, lors de ces réunions d'échange, à affiner les pistes de travail de chaque femme dans les aspects communautaires de leur PAI. Nous pouvons ainsi relayer nos observations et réajuster nos actions communes dans le but de toujours mieux coller aux objectifs mis en place dans ce projet d'accompagnement individualisé.

Durant cette année, marquée par l'absence de Direction durant de longs mois, la stabilité observée au sein de l'équipe éducative a été une force pour maintenir durant cette période un accompagnement soutenu et de qualité.

Nous sommes actuellement très heureuses de voir arriver notre nouvelle Directrice en ce début du mois de mars 2024.

1. SORTIES ET ACTIVITÉS

Les ateliers

Comme depuis plusieurs années, nous continuons à organiser chaque semaine des ateliers. L'objectif poursuivi est à présent d'élargir les thématiques de ces ateliers et de permettre à chaque collègue, suivant ses goûts et aptitudes, de participer plus activement à ce travail communautaire. Ces ateliers visent davantage encore à aider au mieux nos hébergées.

En effet, aborder différentes thématiques en groupe, dans un cadre confidentiel et sécurisé, permet aux membres de dépasser leurs limites, de retrouver la valorisation, l'estime et la confiance en elles ainsi que de leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances et d'expérimenter le lâcher prise...

En bref, ils donnent ou redonnent également aux hébergées un rythme à leurs journées, tout en leur permettant de s'informer et reprendre confiance en elles.

En 2023, voici les nouveaux ateliers qui ont été mis en place :

- l'« atelier des mots » qui vise à donner ou redonner le plaisir de l'écriture et la lecture dans un cadre bienveillant et non jugeant
- l'atelier « impro » qui apprend à nous ouvrir et à accueillir l'autre pour interagir avec lui.
- l'atelier « photographie » qui vise à travailler son rapport à l'environnement ainsi que son rapport à soi-même.

Les activités

Les activités organisées, qu'elles se déroulent à l'extérieur ou au sein même de la Maison d'accueil, sont des temps de qualité nécessaires à la vie de l'hébergée.

D'abord, participer à une activité, c'est se déconnecter le temps d'une journée ou de quelques heures d'une réalité très souvent prenante, voire oppressante. Ces pauses permettent de cultiver une véritable détente, de réduire le stress et de restaurer son énergie.

Participer à une activité, c'est aussi participer à un moment de convivialité. Pendant ces temps de partage, nous mettons de côté ce qui nous éloigne des autres. Cela devient une opportunité pour créer des liens, ce qui est somme toute l'un des enjeux les plus importants de l'éducateur spécialisé et de la vie communautaire, sans cela nous ferions face à une véritable perte de sens du métier.

Pour toutes ces raisons, proposer des activités est un investissement dans leur bien-être.

Durant les mois de juillet et septembre nous avons pu proposer plusieurs sorties :

- Une journée au lac de l'Eau d'heure, à Froidchapelle, a été l'opportunité pour les enfants de profiter du Jardin du croco dans la matinée. Château gonflable, quads et parties de Nerf leur ont permis de se défouler. L'après-midi, les mamans et les femmes seules ont pu également participer à une activité paddle et kayak. En bref, la plage, le lac et les activités ont ravi notre groupe des hébergées.
- Grâce à Arc-en-ciel, nous avons reçu des tickets nous permettant de nous rendre à Walibi à Wavre. Les dames ont pu profiter de l'ambiance générale du parc, découvrir les attractions et leur capacité à apprécier les sensations fortes. Au terme de cette journée, elles étaient unanimes, c'est à refaire !
- Les Trois Cocottes ont proposé au groupe des hébergées de sortir en leur compagnie au restaurant.
- Elles ont beaucoup apprécié ce moment d'échanges autour d'un repas offert avec générosité par nos partenaires.
- Grâce au Rotary Club de Waterloo, nous avons pu visiter le parc à thème le plus visité de Belgique, Plopsaland. C'était une première pour tout le groupe de découvrir ce parc et tous les univers qu'il propose.

Nous avons également désiré organiser des activités au sein de L'Eglantier :

- En été, nous avons proposé à tous de participer à une compétition de jeux d'eau. Nous avons préparé une série de jeux qui les mettaient au défi. C'était amusant et très encourageant de les voir se défouler et lâcher prise. La partie a terminé en bataille d'eau.

- Pendant ces mêmes vacances scolaires, nous avons aménagé le jardin du 80 pour en faire une petite kermesse avec plusieurs stands. Cela nous a permis d'animer les plus jeunes ainsi que leurs aînés.
- Le déjeuner de Pâques : nous nous sommes rassemblés autour d'un bon déjeuner.
- Début juillet, nous avons pu fêter le début des vacances avec un barbecue et différentes activités.

A de très nombreuses reprises, le vendredi soir, l'éducatrice qui assure la permanence, organise des soirées cinéma dans le salon du 80. Cela permet de marquer un arrêt à la semaine et d'entamer le weekend avec un moment de détente.

2. TRAVAUX

Au cours de cette année 2023, Pascal Vermeulen a pu continuer la maintenance habituelle du « 80 » avec notamment quelques rénovations. Plus tard dans l'année, il s'est ensuite consacré exclusivement aux finitions de l'appartement supervisé ainsi qu'aux bureaux destinés à l'équipe sociale.

Durant le printemps, Xavier, un nouvel ouvrier, a été engagé à mi-temps pour les travaux de maintenance de la Maison d'accueil. Citons à ce sujet, la remise en peinture de certaines chambres, la réalisation d'un petit magasin pour la salle de jeux, le réaménagement des chalets du jardin et autres travaux usuels...

Nous avons eu l'occasion d'acquérir deux nouveaux frigos à destination des hébergées pour remplacer les anciens qui étaient défectueux.

Nos projets futurs sont les suivants :

- renforcement du système de sécurité de la Maison d'accueil
- aménagement d'un parking devant la Maison d'accueil

3. FORMATIONS

En 2023, les supervisions cliniques ont été poursuivies.

Cela nous permet de prendre un moment de recul et de réflexion en équipe sur certaines situations.

De manière individuelle, nous avons eu l'occasion de suivre diverses formations :

- Jessica Buche : L'accueil et le suivi des usagers de drogues et d'alcool, PDC modules initial, victime et auteur.
- Irada Ismailova : Accompagner des personnes en souffrance psychique et en précarité.
- Anne-Sophie Leclercq : PDC module victime
- Joëlle de Neuville : Sensibilisation à la communication non verbale.
- Kelly Coenen : PDC module auteur.

Joëlle et Anne-Sophie ont également pu assister à la conférence de Catherine Vasselier : Enfants exposés aux violences conjugales.

Nous avons aussi eu l'occasion d'assister à plusieurs interventions, au sein de plusieurs autres Maisons d'accueil du Brabant Wallon.

Ce partage d'expériences qui s'avère toujours riche, nous permet de prendre du recul par rapport à notre fonctionnement et nous fait découvrir de nouvelles idées quant à notre accompagnement éducatif.

Les différents thèmes abordés étaient :

« le relais et la réorientation » (janvier, au Goéland), « les addictions » (mars, à Paul Henricot), « l'approche communautaire » (mai, à L'Eglantier), "SAJ/SPJ" (septembre, à la Maison maternelle du Brabant Wallon).

6. L'ÉQUIPE ENFANTS

« Si je savais prédire les orages, c'est parce que j'avais appris à repérer les indices et l'humeur mauvaise de papa.

Le coup de frein trop fort pour garer la voiture dans l'allée. Le bruit de la porte d'entrée qui claque. Le regard menaçant avant même qu'il ne parle.

Quand il rentrait, j'étais hyper vigilant. J'analysais tout. J'étais aux aguets. »

Pg10, de l'album jeunesse « Silence raconte »
De la province du Luxembourg.

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe enfant est composée de puéricultrices, d'une psychomotricienne et d'une psychologue enfant.

Durant l'année 2023, l'équipe enfant a beaucoup changé :

- En février 2023, Mathilde Poty est venue remplacer Sébastien en tant que puéricultrice, à temps plein, dans la Maison d'accueil.
- En septembre, il y a eu 2 départs dans l'équipe enfant : Andréa Cabello, puéricultrice à mi-temps, et Amandine Honoré psychologue enfant.
- Alexandra Derweduwen, psychologue enfant est venue remplacer Amandine Honoré en septembre.

Durant le reste de l'année, l'équipe enfant a fonctionné avec, une psychomotricienne, une puéricultrice et une psychologue enfant. Ces changements ont impacté les mamans et les enfants qui ont dû retrouver un lien de confiance avec l'équipe enfant.

2. ACTIONS ET ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE ENFANT

L'accompagnement des enfants passe notamment par la création et la dispense d'activités.

Durant les vacances scolaires, étant donné la plus grande présence des enfants, des activités extérieures et culturelles ont pu être organisées telles que les plaines de vacances et les stages.

D'autre part, l'équipe enfant s'est mobilisée autour de différentes thématiques :

- Carnaval : une activité a été organisée avec les puéricultrices et la psychologue enfant, les enfants se sont déguisés, l'équipe a pu faire des grimaces aux enfants et ils sont allés au carnaval de Nivelles. Une petite journée costumée, s'est déroulée au sein de la Maison d'accueil.
- Pâques : Les puéricultrices ont organisé une chasse aux faux œufs, dans l'espace de la Maison d'accueil. Les enfants ainsi que les mamans devaient retrouver un coffre au trésor avec les œufs en chocolat. On a également réalisé des paniers afin de mettre les œufs en chocolat.
- Vacances d'été : plusieurs journées ont été planifiées, grâce aux subsides accordés :
 - Les parcs « Walibi » et « Plopsaland » qui ont permis aux enfants et à leur maman de se divertir à travers les différentes attractions et jeux d'eau.
 - Une journée au Lac de l'Eau d'Heure où tout le monde a pu partager différents moments : les enfants dans les châteaux gonflables, parcours de Quad, et pour les femmes un moment calme à la plage. Pour finalement se retrouver dans un moment de kayak ou de paddle.

- Une après-midi en plaine de jeux intérieure avec les mamans et les enfants afin de recréer le lien entre les enfants.

- Halloween : une journée entière a été consacrée aux enfants : les enfants, la puéricultrice ainsi que la psychologue ont cuisiné des sablés d'Halloween, un gâteau araignée, ainsi que des donuts sur le thème. Nous avons même préparé une potion magique. Tous cela, nous l'avons dégusté lors du goûter avec les mamans et les autres hébergées. En après-midi, les enfants accompagnés de leurs mamans et de l'équipe enfant sont partis faire du porte à porte dans le voisinage afin de récolter des bonbons.

- Saint-Nicolas : Pour décorer nos bureaux du 54, où nous allons faire la fête de saint Nicolas, nous avons fait réaliser des coloriages aux enfants de la Maison d'accueil et invités. Ces réalisations, nous ont servi à décorer les locaux.

Le 6 décembre, l'équipe enfant a organisé la Saint-Nicolas, sous forme de Kermesse : il y avait des clowns qui réalisaient des sculptures de ballons, différents jeux animés par les membres de l'équipe de L'Eglantier. Ces activités ont été suivies d'un goûter et de la venue de Saint-Nicolas !

Il a pu remettre à chaque enfant son cadeau, accompagné d'un sachet de chocolat et d'une mandarine. C'était un vrai moment de partage entre les anciennes hébergées, les hébergées actuelles et l'équipe au complet.

- Noël : Le sapin ainsi que la maison ont été décorés avec les enfants et les femmes-mamans, accompagnée de la puéricultrice. Le 20 décembre 2023, un dîner raclette a été organisé avec toutes les hébergées et les enfants. Lors de ce moment, les femmes ont reçu un cadeau de l'équipe éducative. Les enfants quant à eux ont reçu un cadeau d'Opération Papa Noël par un jeune couple de Waterloo.

- Le Rotary de Genval nous a invité à un souper, lors duquel, nous avons reçu un colis de livres pour les enfants. Cette opération « Un livre pour Noël », persévère dans les années, et on en est ravi ! Des moments lectures ont pu être réalisés également grâce à la collaboration avec la Bibliothèque de Braine-l'Alleud, qui nous crée des mallettes d'album jeunesse sur mesure.

- Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs ont été donnés par Mathilde, puéricultrice, qui ayant un diplôme d'institutrice, a pu mettre en place certaines méthodes adaptés aux enfants.

- Aspect médical et santé de l'enfant : la puéricultrice réalise un accompagnement à la prise de rendez-vous et de rendez-vous médicaux avec la maman.

- Cette année encore l'opération "Arc en ciel" a permis aux enfants de recevoir des cadeaux pour la Saint-Nicolas, ainsi que des fournitures scolaires pour leur rentrée.

- Garde des enfants : L'équipe enfant, souvent la puéricultrice, réalise une garde des enfants lors de rendez-vous, ateliers, ... des mamans. Cependant, les mamans doivent essayer de s'organiser entre elles avant de venir vers les puéricultrices. Ce système permet de travailler la solidarité entre elle.

Un contrat de garde doit être effectué entre la maman et la personne qui garde son enfant, si celle-ci dépasse 2h de garde.

Si jamais cette option n'est pas réalisable ou envisageable, la maman doit demander 48h à l'avance à la puéricultrice de garder son enfant. Cette règle est appliquée afin d'encourager la maman à s'autonomiser et s'organiser, au même titre qu'elle devrait le faire lorsqu'elle se retrouvera en logement autonome.

- Projet Maman : Il est réalisé en collaboration avec la psychologue enfant et la puéricultrice. Elle a pour but de faire une anamnèse de la vie de l'enfant et de sa maman. De ce projet, en ressort des objectifs de travail

qui seront le fil rouge, de la collaboration avec l'équipe enfant. Ces derniers se retrouveront également dans le PAI de la maman.

- Opportunités de participer à des séances de psychomotricité au minimum 1h 1x par semaine en individuel ou/et éventuellement avec la maman et la psychologue enfant.
- Entretiens psy avec les enfants mais aussi avec les mamans, travail autour des émotions et de l'impact de la violence conjugale.
- PDS (point de la semaine) : c'est un moment d'échange entre l'équipe enfants et les enfants de la Maison d'accueil afin de poser des mots sur leurs émotions, leurs envies, leurs ressenties par rapport à la vie à la Maison d'accueil.
- Organisation des cadeaux d'anniversaires et de départ pour les enfants de la Maison d'accueil.

3. OBJECTIFS A POURSUIVRE EN 2024

- Sensibiliser de manière ludique les mamans et leurs enfants (aux écrans, aux droits de l'enfant, aux besoins de l'enfant)
- Poursuivre les ateliers ludiques pendant les temps libres (peinture, bricolage, jeux de société, conte/lecture, atelier musical-théâtre et atelier pâtisserie), en individuel ou en groupe
- Organiser des activités extérieures (sortie au parc, à la bibliothèque, découverte de la nature)
- Soutenir la dyade mère-enfant dans les rituels du quotidien (prise du bain, rituel du coucher, préparation du repas...)
- Renforcer le travail en réseau, au niveau médical, éducatif, culturel.
- Création d'un atelier conte un mercredi sur deux
- Création d'un atelier qui travaille la parentalité avec les mamans
- Création d'un planning d'activité
- Renouvellement de la charte des mamans
- Continuité dans les séances de psychomotricité.
- Aménagement de salle d'étude, un coin psy est formé pour rendre les séances plus agréables.

4. COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTS SERVICES

- SAJ
- SPJ
- ONE
- Bibliothèque de Braine-l'Alleud
- Stage sportif (Commune de Braine L'Alleud)
- CPAS de Braine -'Alleud
- AMO
- Le Prisme, la Maison des jeunes de Braine-L'Alleud
- Collaboration avec les écoles de Braine-l'Alleud

5. CONCLUSIONS

Au cours de leur séjour, les enfants évoluent positivement, les mamans retrouvent leurs enfants plus apaisés, et arrivent à passer des moments de qualité avec eux. Et au sein du communautaire, les enfants créent des affinités.

Au sein de la Maison d'accueil, les enfants expérimentent la sécurité et découvrent la possibilité d'une écoute bienveillante, et donc qu'ils ne sont pas obligés d'être seuls face à leurs vécus et émotions.

7. UNITÉ MOBILE

En 2023, Viva For Life nous a à nouveau octroyé un subside pour un temps plein puéricultrice.

Si le travail à mi-temps octroyé à une puéricultrice dans la Maison d'accueil a pu continuer sur la lancée de 2022, nous avons dû revoir nos ambitions quant à celui destiné à l'unité mobile. En effet, ce projet anciennement imaginé suite aux observations de nombreuses situations où les familles se retrouvaient brutalement isolées, en perte de repères, rejoignait fortement celui du travail de post-hébergement, déjà en place dans notre structure.

L'accompagnement a continué tout au long de l'année et il était adapté à chaque situation que nous avons pu prendre en charge.

Comme en 2022, nous constatons une certaine vulnérabilité émotionnelle chez les familles à la suite de leur déménagement vers un nouvel habitat. Le travail de post-hébergement reste une passerelle essentielle pour ces familles et se situe entre la Maison d'accueil et l'intégration à leur nouvelle vie. C'est un accompagnement précieux pour ces familles et durant quelques mois, il constitue une forme de repère dans "leur nouvelle vie".

Nous avons suivi :

- Une famille avec 3 enfants à Tournai
- Une famille avec 1 enfant à Braine-l'Alleud
- Une famille avec 3 enfants à Mons
- Une famille avec 2 enfants à Tubize

L'année 2023 a été une année de changements et d'évolution au sein de notre équipe.

Par conséquent, nous n'avons pas beaucoup de contenu à mettre pour cette année.

En octobre 2023, nous avons décidé de ne pas renouveler l'engagement sur ce subside pour l'unité mobile, et avons réfléchi à un nouveau projet à présenter pour 2024.

8.

LA RESSOURCERIE «LA FOL'FOUILLE»



AVANT-PROPOS

Une initiative citoyenne !

La Ressourcerie « La Fol’Fouille » de L’Eglantier est un exemple de réussite d’une initiative citoyenne.

C’est en 1978, lors de la naissance de notre Maison d’accueil « L’Eglantier », que nous retrouvons les prémises de notre activité de Ressourcerie®. A cette époque déjà, la générosité des gens dépassait les besoins des personnes hébergées. Dès lors est apparue la possibilité de monter un projet d’entreprise d’économie sociale et solidaire construite sur la conviction que chacune et chacun d’entre nous a la possibilité d’agir au quotidien dans le but d’une plus grande justice sociale. A cet effet, l’Asbl a décidé en 2011 d’acquérir un bâtiment afin de garantir dans la durée l’activité de la Ressourcerie et les emplois qui en découlent.

Le développement durable comme principe directeur

La Fol’Fouille est un projet de développement durable complet, qui répond à plusieurs logiques :

- Environnementale : le réemploi, la revalorisation et le recyclage de matières diverses afin de réduire la pression de notre société sur son environnement et la sensibilisation à l’environnement ;
- Economique : création d’une valeur ajoutée au départ d’objets du quotidien, création d’emplois durables, génération d’un chiffre d’affaires qui permet de réaliser, au sein de L’Eglantier, des projets en autofinancement et création de partenariats avec le monde de l’entreprise en cohérence avec notre objectif social ;
- Sociale : la vente de produits de 1^{ère} nécessité à moindre coût qui donnent accès à un sentiment de dignité pour un public fragilisé et/ou conscientisé, mais aussi la réinsertion socio-professionnelle en collaboration avec les CPAS des communes de Braine-l’Alleud, Waterloo et alentours.

Un projet qui est aujourd’hui reconnu sur un vaste territoire et qui a été récompensé par le jury et le public du prix Incidences-développement durable en Brabant Wallon.

Une professionnalisation accrue de l’activité

Dans le cadre du développement de son activité, la Fol’ fouille s’est professionnalisée et structurée avec le temps. Le travail en réseau au sein de la fédération Ressources, réalisé en parallèle d’un travail d’analyse en interne, nous a permis de nous développer et de nous structurer qualitativement. Cette démarche se présente aujourd’hui par notre adhésion aux labels « Rec’Up », garant de la qualité de notre offre et de nos services, et « Solid’R » qui atteste de la finalité sociale des dons qui nous sont faits.

L’évolution de cette activité s’inscrit également dans le projet de notre institution au travers de plusieurs initiatives de rencontres et d’échanges entre les différents pôles d’activité de L’Eglantier Asbl.

La fin d’année, un temps pour l’évaluation et pour les actions

Voici venu le temps pour nous de clôturer l’année 2023 et de faire le point sur nos actions, de nous évaluer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre les actions nécessaires à une amélioration continue de nos services.

UN PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

L'exercice 2023 s'inscrit dans les évolutions en cours dans le secteur de la réutilisation et du réemploi sur le territoire régional et du Brabant Wallon, et poursuit les 4 objectifs définis antérieurement, à savoir :

- L'adéquation de notre entreprise d'économie sociale au principe d'économie circulaire
- La confirmation de notre reconnaissance dans le cadre du projet de Ressourcerie globale sur le territoire de la province du Brabant Wallon
- L'affirmation de l'utilité de notre projet de Ressourcerie au niveau local
- La professionnalisation de nos méthodes de travail

Pour répondre à cette évolution, nous avons travaillé sur quatre axes : la participation aux travaux de la fédération Ressources, une réflexion sur l'organisation du travail au sein de notre équipe, la formation de notre équipe et le développement de notre activité.

En ce qui concerne la dynamique interne de La Fol'Fouille, nous avons pu organiser différentes rencontres de travail entre les acteurs de notre entreprise (organe d'administration, direction, coordination et travailleurs salariés) qui permettent la formalisation du cadre de travail en ce qui concerne les responsabilités, les compétences et les niveaux d'action de chacun.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

COLLECTE

Afin de rester à jour et informer des développements des différentes filières et législations en matière de réutilisation, nous avons maintenu notre participation aux travaux de la fédération Ressources dans les filières textiles et objets du quotidien de même que dans les projets Rec'Up et Solid'R.

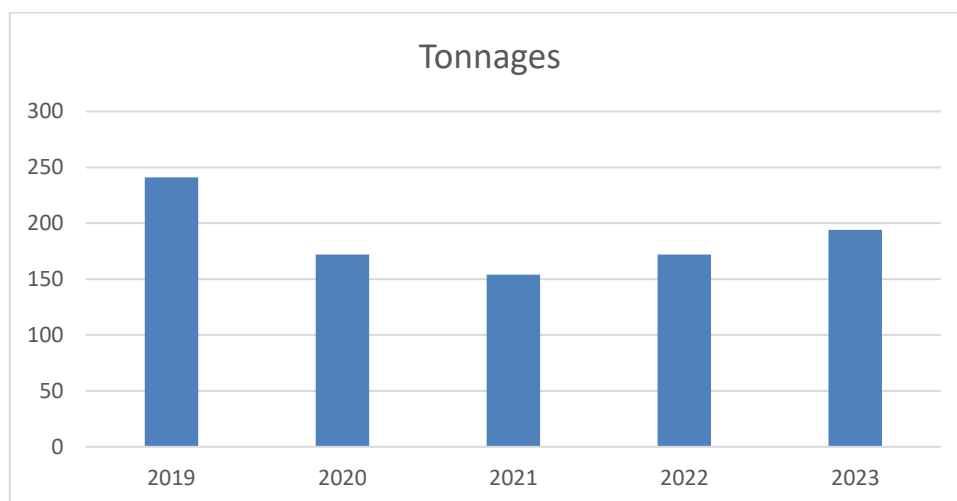
Le principe du don citoyen est au cœur de notre activité, il nous est indispensable afin de garantir notre activité.

Durant l'exercice 2023, nous avons réceptionné **6038 propositions de dons de particuliers** (dépôt à la Ressourcerie et enlèvement à domicile). A ceci s'ajoutent d'une part les actions de collecte « jeux-jouets » et « vélos » organisées par l'IBW et relayées par le PAC RENEWI de Braine-l'Alleud en collaboration avec les services environnement des communes de Braine-l'Alleud et Waterloo ; et d'autre part les partenariats qui nous lient à plusieurs sociétés et collectivités de notre territoire et qui font appel à nos services afin d'assurer l'enlèvement de leurs papiers/cartons et plastiques recyclables.

L'ensemble de notre activité représente dès lors **194 tonnes** de matières collectées sur le territoire des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo, Lasne, La Hulpe, Rixensart, Braine-le-Château, Tubize, Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Nivelles.

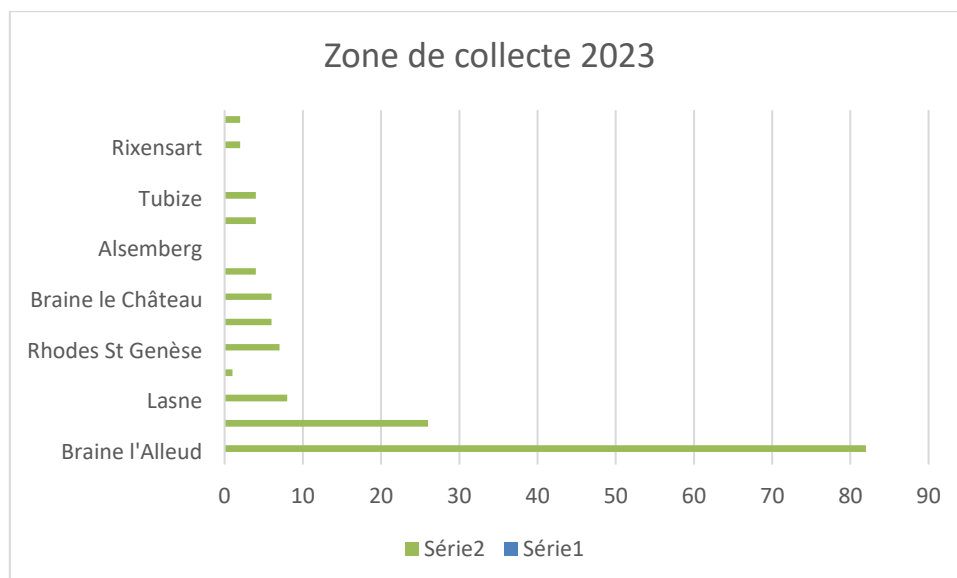
Cette activité de collecte représente un investissement en matière de déplacement de 4548 kms sur l'exercice 2023 pour 179 enlèvements, 15 livraisons et 185 dépôts en vue du recyclage ou de la mise en Recypark.

Evolution de la collecte



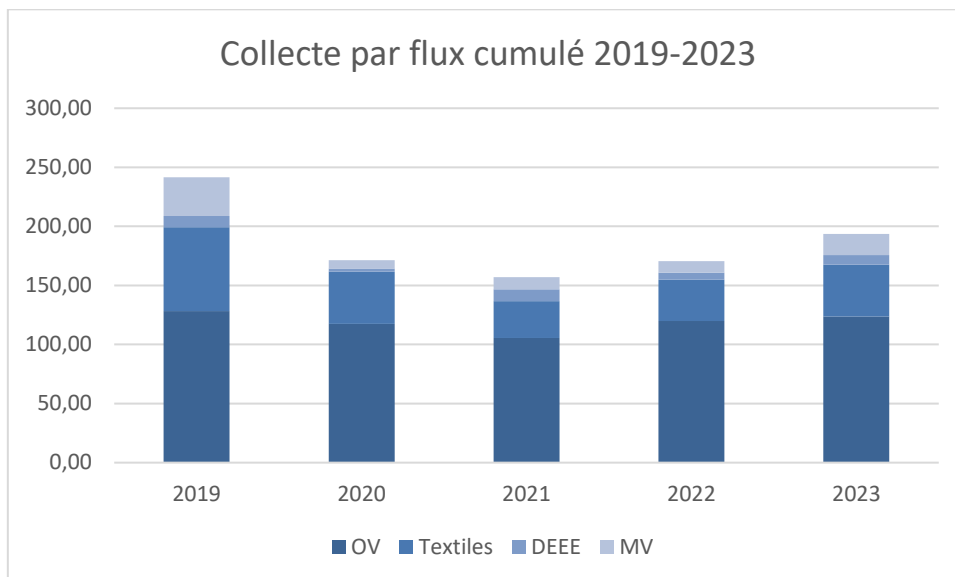
Il y a lieu de prendre en considération que les évolutions observées depuis l'exercice 2019 sont imputables d'une part à l'évolution des modalités de comptage des flux, en lien avec l'agrément réutilisation de la RW, et d'autre part à la diversification de nos flux et partenariats de collecte.

Zone de collecte



Collecte par flux (selon DSD – SPW)

Collecte 2023 (tonnes)	
Objets valorisables (Brocante, livres, meubles, jeux, puériculture)	124
Textiles	44
DEEE	8.16
MV	17.76
Total	194



Sorties

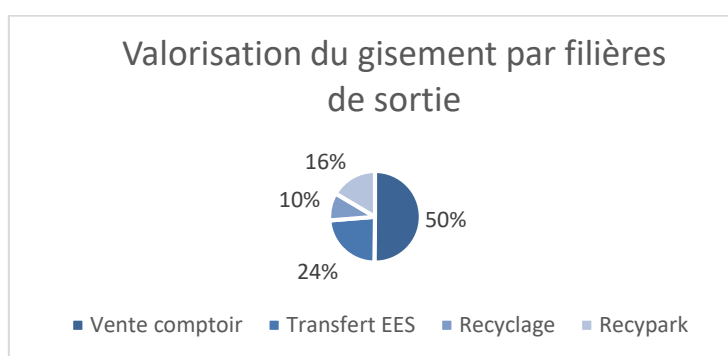
Un des enjeux majeurs de notre activité est de valoriser au mieux les ressources qui nous sont confiées.

L'expérience de la réutilisation et du réemploi se construit jour après jour, quelle que soit la famille d'objet et/ou la matière. Les enseignements sont nombreux tant du point de vue de la rentabilité que de l'information sur nos modes d'action et notre méthodologie de travail.

En termes d'exploitation, **81650 articles** ont été vendus dans notre magasin, ce qui représente **50%** du gisement, et **24%** dans le cadre de **ventes de notre filière réutilisation** vers d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. **10%** ont été orientés vers une filière de **recyclage** adéquate et **16% déclassés en tant que déchet final**.

La Fol'Fouille a également offert des dons aux réfugiés ukrainiens et a aidé la commune à meubler le centre d'accueil des réfugiés situé à Braine-l'Alleud.

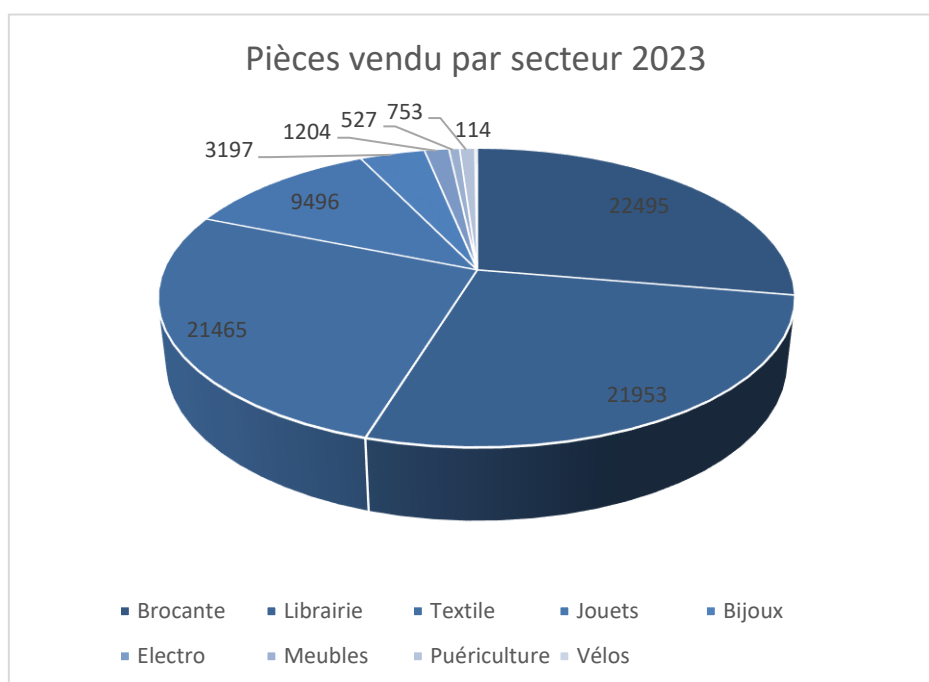
Utilisation du gisement



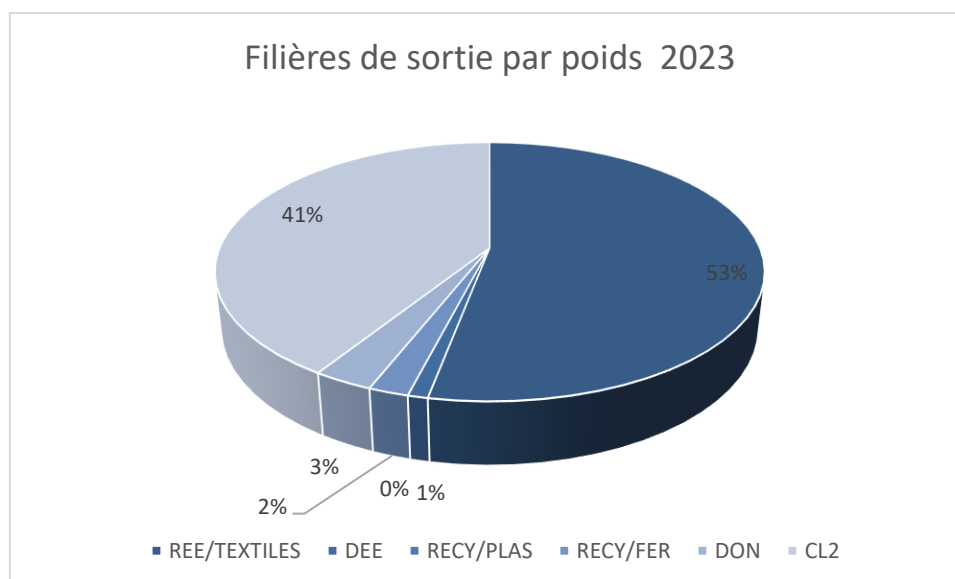
Réutilisation (tableau ventes comptoir)

Nombre d'articles			
	2022	2023	Différence
Brocante	21423	22495	+5%
Librairie	19908	21953	+10%
Textile	19509	21465	+10%
Jouets	8198	9496	+15%
Bijoux	3197	3626	+13%
Electro	969	1204	+24%
Meubles	450	527	+17%
Puériculture	781	753	-4%
Vélos	127	114	-10%

Réutilisation (graphique ventes comptoir)



Filières 3R (Réemploi-Recyclage-Revalorisation)

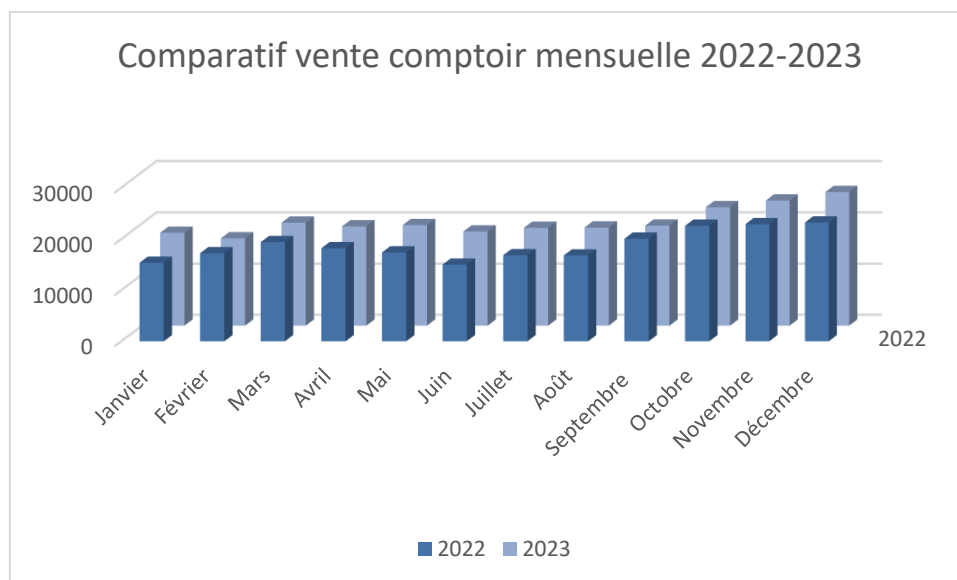


VOLET ECONOMIQUE

GESTION FINANCIERE

L'activité économique de notre Ressourcerie repose essentiellement au départ du don citoyen. Afin de garantir l'équilibre financier de notre activité, nous avons développé des partenariats qui nous permettent d'augmenter nos recettes et de diminuer nos coûts. Ces partenariats représentent également des filières de développement de notre activité et un support à notre engagement d'insertion socio-professionnelle.

Evolution vente par année

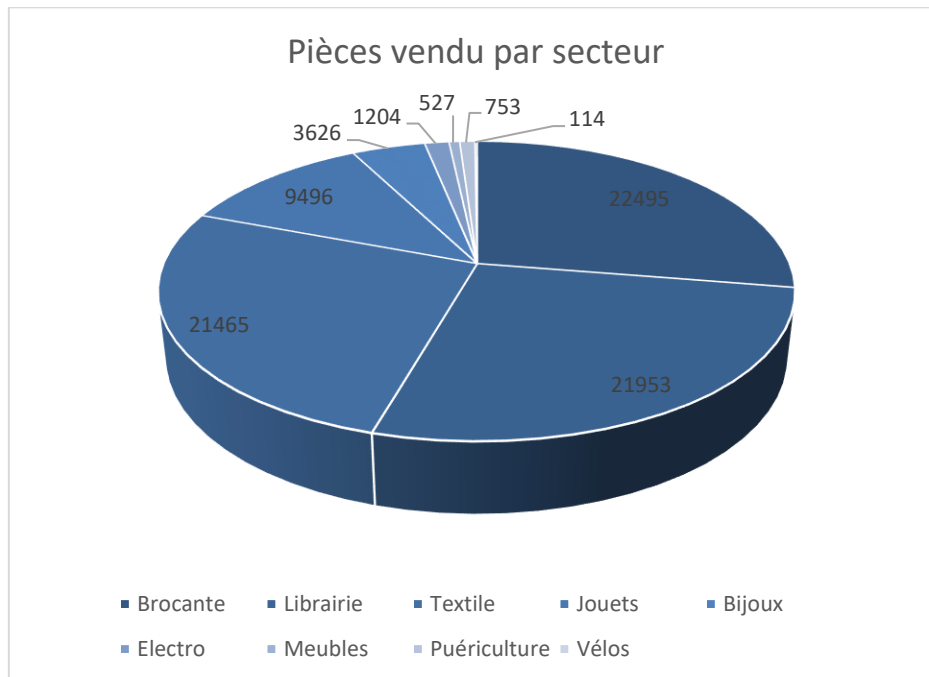


Chiffre d'affaires 2023

	Euro	Comparatif 2022-2023 en %
Recette brute	268123.20€	+10%
Ristourne	23771.57€	+31%
Résultat net	244351.63€	+9%

Détails par secteur

	2022	2023	Différence
Textile	94.486.61€	106.535.40€	+12%
Brocante	43.140.41€	46.581.03€	+8%
Librairie	33.875.87€	36.584.89€	+8%
Jouets	27.175.95€	30.086.91€	+11%
Meubles	15.114.60€	17.058.01€	+13%
Bijoux	8.893.70€	9.961.45€	+12%
Electro	8.662.30€	10.866.48€	+25%
Vélos	4.506€	4.183.48€	-7%
Puériculture	5.348.80€	5.520.80€	+3%
Livraison /MO	718€	529€	-26%



VOLET SOCIAL

POLE ECONOMIE SOCIALE DE L'EGLANTIER ASBL

En tant que pôle d'économie sociale de L'Eglantier Asbl, notre activité est orientée en priorité vers les différents services de notre institution et le projet d'hébergement. Dans ce cadre, durant l'exercice 2023, **19 colis d'accueil ont été** réalisés au bénéfice de personnes hébergées (femmes et enfants) **et 1943 articles ont été** transférés auprès du **pôle d'hébergement** afin de participer aux conditions d'accueil optimales. A ceci s'ajoutent les remises dont bénéficient les personnes en cours d'hébergement ou ayant été hébergées pour leurs achats durant leur hébergement et dans le cadre de leur installation dans un nouveau logement.

L'EQUIPE DE TRAVAIL

Si la Fol'Fouille est une entreprise qui obtient de bons résultats, cela tient essentiellement à toutes les personnes qui prestent au quotidien un service au sein de notre Ressourcerie.

Aujourd'hui, ce sont 5 postes de salariés (4 APE et 1 sur fonds propres) qui permettent de garantir le fonctionnement quotidien de notre Ressourcerie. Ensemble ils assurent différentes tâches dans lesquelles ils sont aidés par plusieurs bénéficiaires de mise à l'emploi sous contrat « article 60 » (8 postes permanents dans les filières vente-tri, technique et l'entretien) et l'équipe de 40 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur expérience plusieurs heures par semaine. Nous les remercions pour cela.

Nous avons également :

- Accueilli des repris de justice pour travaux d'intérêt général : 3 personnes.
- Accueilli des stagiaires de différentes écoles du Brabant Wallon.

LA PARTICIPATION COMME CULTURE D'ENTREPRISE

Les différentes rencontres et réunions de travail

La dynamique participative est au cœur des relations de travail à La Fol'Fouille. Le cadre de ces différentes rencontres garantit dès lors que chaque catégorie de travailleur est consultée et associée à la décision stratégique du développement de notre activité et cela au départ des champs d'action, de décision et de responsabilité.

LES DIFFÉRENTES RENCONTRES ET RÉUNIONS DE TRAVAIL



En tant qu'acteur historique du territoire, La Fol'Fouille a maintenu sa participation tout au long de l'exercice 2023 dans différents partenariats de solidarité et de développement du territoire local.

Dans ce cadre, dans notre entreprise :

- 22 avril : collecte de vélos chez Renewi (à l'initiative des intercommunales wallonnes de gestion des déchets)
- 21 octobre : collecte de jouets chez Renewi
- Participation à des initiatives locales, comme la Braderie de Braine-l'Alleud, journée du cheval...

Nous avons ainsi reçu des dons de différents commerces et institutions :

- Ekivrac
- Selligent
- Clinique de l'Europe

Différents dons ont été distribués :

- CPAS Waterloo
- W hope
- Kiwanis
- CHIREC
- St Vincent de Paul de Profondville

PROJETS POUR 2024

La filière réemploi-réutilisation est en pleine évolution tant du point de vue des acteurs que des variations du marché. Les réglementations régionales sont redéfinies et de nouvelles compétences liées à l'emploi sont en construction. Les besoins citoyens sur notre territoire émergent et s'accroissent.

L'évolution de notre Ressourcerie nécessite donc une nouvelle organisation qui répond à nos besoins économiques, nos engagements sociaux et nos défis environnementaux.

Pour répondre à cela, la coordination, la direction et l'organe d'administration auront pour objectif durant l'exercice 2024, en plus de mener à bien les engagements actuels de « La Fol'Fouille », de :

- Développer l'activité de Ressourcerie au départ de nos compétences internes et investiguer de nouvelles filières d'activité liées à la réutilisation
- Renforcer les pratiques de dynamique participative en interne déjà mises en place
- Terminer les travaux qui n'ont pas été finalisés en 2022-2023
- Création d'un groupe de travail « Com » élargi